

Rouge

**La droite
caldoche
passe à l'action**

p 3/4

M 1578 N° 1160 6,50F

Hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (IV^e Internationale)

17 au 23 mai 1985

**25
26-27
MAI**

**Pentecôte
85**

**Pour
construire
une force
anticapitaliste**

**à
PRESLES**

FETE

de **LUTTE OUVRIERE** et de la **LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE**

Calculs pour 1986

Par Pierre Rème.

Il n'y a plus de grandes différences entre le libéralisme de Fabius et celui préconisé par les « cellules de réflexion »

giscard-chiraquiennes. On le sait. Les feuilles semi-confidentielles du patronat l'écrivent. On sait aussi à peu près la forme que cela prendra. Après les élections de 1986, en avril, une dévaluation du franc : au nom de la concurrence, des « contraintes économiques », et des problèmes du système monétaire européen.

On en sait par avance les conséquences. Comme en mars 1983, un plan d'austérité. Pire que celui de 1983. Des attaques plus fortes contre le pouvoir d'achat, contre les conditions de vie et de travail, contre le système de protection sociale. Avec à l'horizon la stabilisation de trois millions de chômeurs jusqu'en 1990 au moins, avec des emplois précaires pour des millions de jeunes et de femmes.

Continuité dans la gestion... Continuité avec deux variantes. Celle de la droite comporterait davantage de mauvais coups contre les immigrés, les femmes, les jeunes, les droits syndicaux. Comment réagir ? D'abord, annoncer, informer. Pour mobiliser. Faire mesurer les enjeux. Faire toucher du doigt la nécessité, l'urgence de l'unité ouvrière contre ces projets, ces calculs, ces attaques. Bref, mettre à l'ordre du jour, dans les rangs du mouvement ouvrier, les moyens pour se défendre, pour donner un coup d'arrêt aux reculs qui s'enchaînent depuis des années. En même temps, pour reconstruire une perspective d'avenir, les forces ne manquent pas. Dispersées. Dans les syndicats, parmi les anciens militants de groupes d'extrême gauche, du PS ou du PC, parmi les militants actuels de ces partis... Cela même souligne les responsabilités des organisations qui peuvent aujourd'hui commencer à rassembler tous ceux et celles qui ne renoncent pas. Les projets, les calculs, les attaques de la gauche gouvernementale comme de la droite revancharde le montrent avec évidence : l'heure est à bâtir une alternative anticapitaliste, dans les luttes et pour les combats politiques d'aujourd'hui et de demain.

LES NOTRES

Notre camarade, notre ami Alain Dondarini est mort dans la nuit du 3 au 4 mai. Hospitalisé le 1^{er} Mai, la maladie a eu très rapidement raison de son courage. Alain allait avoir quarante et un ans. Agent de conduite au dépôt SNCF de Metz, il est mort en ce mois symbolique qui lui rappelait si souvent le printemps de 1968 où avait fleuri chez lui cet espoir et cet enthousiasme militant que nous lui avions toujours connu. C'est de cette époque que date son engagement syndical à la CFDT. De 1968 aussi que viendra très vite un engagement politique, au PSU d'abord, puis à la LCR en 1976.

Même ceux qui ne partageaient pas toutes ses idées, appréciaient sa chaleur humaine, son goût de la discussion et son envie de convaincre. Alain se rendait souvent à son travail avant l'heure : « pour discuter avec les copains ! » comme il disait.

Dans sa vie professionnelle, il a connu des moments particulièrement pénibles. Son engagement politique et syndical, sa détermination ne lui faisait pas des amis.

Alain savait merveilleusement bien harmoniser le militant qu'il était avec un autre aspect de sa personnalité ; il avait le sens de la fête. Plein d'humour, il aimait rire, il savait faire rire. Avec lui, on ne s'ennuyait jamais.

Sa brutale disparition a donné lieu à plusieurs hommages militants. Une délégation de la fédération Lorraine de la LCR vint déposer un drapeau rouge sur son corps que sa famille laissa à ses pieds lors de la mise en bière. Le jour de ses obsèques, à 11 h 30, une centaine de cheminots se rassemblèrent à l'intérieur du dépôt de Metz, pour une prise de parole et le dépôt d'une gerbe d'œillets rouges à la mémoire de notre camarade. L'après-midi, au cimetière, plusieurs centaines de travailleurs et amis, des syndicalistes CFDT, CGT, FO, des militants du PC et du PS se regroupèrent avec les camarades de sa section syndicale ainsi qu'avec ses camarades de la LCR rassemblés ensemble derrière une gerbe et une rangée de drapeaux rouges en berne. Une délégation de LO s'était jointe à cet hommage, de même nos camarades cheminots de la section luxembourgeoise de la IV^e Internationale.

Un militant de la cellule des cheminots de la LCR de Metz fit l'éloge du militant ouvrier mais aussi de l'ami que fut Alain. Deux cents œillets rouges furent déposés sur son cercueil et une internationale particulièrement émouvante salua une dernière fois le militant ouvrier, l'homme, l'ami, qui appartient aujourd'hui à l'histoire de nos luttes. A Josette, la compagne d'Alain, à ses deux enfants Christine et Delphine, les camarades de la LCR sauront témoigner de toute leur solidarité.

SONACOTRA Des prix d'hôtel de luxe pour les chambres du foyer

Les marchands de sommeil déjà tristement célèbres viennent de franchir un nouveau pas dans le scandale des foyers pour travailleurs immigrés. A Massy, sous prétexte de « rénovation », la SONACOTRA a fait passer ses loyers à 1 190 francs pour une chambre de 7 m² et 1 453 francs pour un « studio » de 12 m². De plus, elle poursuit en justice les résidents sans ressources pour non-paiement de loyers. Le comité de résidents de Massy s'est vu refuser toute négociation sérieuse alors que rien ne justifie une telle augmentation : la « rénovation » a consisté à ajouter quelques cloisons et elle n'a pratiquement rien coûté puisque financée par le 1 % patronal.

La direction de la SONACOTRA prétend ainsi éponger son déficit et pratiquer des « prix vérité ». Le foyer de Massy n'est d'ailleurs que l'avant-garde en la matière, puisqu'une hausse générale de 15 % est prévue dans tous les foyers en juillet.

Face à cela, les résidents du foyer se sont mis en grève des loyers depuis le 1^{er} mai pour obtenir la baisse des loyers et l'arrêt des poursuites contre les résidents sans ressources.

Ils sont soutenus localement par l'ASTI, le PCF, le PCML, le MRAP, le PSU, la LCR, SOS-Racisme, le PS, la CGT et la CFDT.

STRASBOURG Un 8 mai contre Reagan-la-guerre

A grand renfort de publicité, la municipalité et les principaux médias locaux avaient organisé une fête qu'ils voulaient grandiose. Et, de fait, ce fut la fête à Reagan.

Le 8 mai, à 11 heures, ont eu lieu un rassemblement avec D. Piermont et une manifestation organisée par le Mouvement de la paix et le CODENE, soutenue par un certain nombre d'organisations dont la LCR, les JCR, la coordination Amérique centrale, Strasbourg Alternatives, le PCOF, des organisations turques et chiliennes, etc.

Le PCF, la CGT et le MJCF avaient préféré pour leur part la voie du sectarisme en appelant à l'initiative avec leur propre matériel. Malgré cela, près de deux mille personnes étaient présentes, ce qui est un gros succès, alors que les médias locaux les plus optimistes chiffrèrent à quelques milliers le nombre de participants à la fête franco-américaine.

Le président US n'était pas au bout de ses peines puisque sa harangue de l'après-midi a été perturbée par des députés communistes et du groupe Arc-en-ciel. Décidément, le shérif Reagan ne fait pas recette, même plus de ce côté-ci du Rhin.

HAUTES-VOSGES Une marche pour la paix et contre le racisme

Une marche pour la paix et contre le racisme, les 1^{er} et 2 juin verra des marcheurs converger de toutes les vallées des Hautes-Vosges vers la commune de Remiremont. Cette marche, qui se fera en deux étapes, sera ponctuée de soirées-fêtes, de débats. Plus de 20 artistes régionaux se produiront aussi bénévolement.

La division du mouvement antiguerrre français, la proximité de ceux, unitaires et massifs, d'Allemagne et de Suisse ont fait

germer l'idée de cette marche. Elle est organisée par une association indépendante, qui rassemble tous ceux et toutes celles qui veulent s'opposer à Reagan-la-guerre, à la droite militariste et à la politique de capitulation du gouvernement.

L'association a reçu le soutien du CODENE, de la fédération des Vosges du PCF, de la section des Vosges de la LCR, du MRJC, du Planning familial, du mouvement des objecteurs de conscience, et de l'union locale CGT de Gérardmer. Une UIS-CFDT appellera à participer de manière séparée. La droite locale, représentée par le RPR, multiplie les obstacles financiers pour les locations de salle en faisant voter par les conseils municipaux des augmentations exorbitantes de 300 %.

FEN: manifestation nationale le 29 mai

Il faut que le projet de budget 1986 soit bien mauvais pour que la FEN se décide à prendre une initiative. On sait déjà que le Premier ministre y a inscrit la suppression de 25 000 postes de fonctionnaires, et qu'en outre une fois les crédits de fonctionnement augmenteront moins vite que les prix.

En attendant la rentrée 1986, celle de septembre prochain justifiait d'elle-même une large mobilisation. Dans les écoles, 800 postes d'instituteurs disparaissent. Dans les collèges, on réduit les horaires d'enseignement pour mettre un prof devant chaque classe. Dans les lycées, on prépare le terrain par l'utilisation souple et décentralisée au niveau des établissements d'une partie des horaires. Partout, la réduction des crédits asphyxie le fonctionnement normal des établissements, et pousse à la recherche de financements parallèles (par exemple, auprès des entreprises « jumelées »).

Or, la direction de la FEN, au congrès de Lille en février, s'interdisait de revendiquer au-delà des « marges du gouvernement ». Entre-temps, les mesures de préparation de la rentrée ont suscité suffisamment de réactions pour que la FEN doive y répondre, avant le congrès du SNI de la fin juin, si possible...

Du même coup, elle fait au courant Unité et Action une concession à ses propositions d'action, en contrepartie de la condamnation portée par les dirigeants UA sur les initiatives scission-

nistes de la CGT.

Il y aura donc manifestation nationale, ou plutôt manifestation à Paris appuyée par de « fortes délégations de province ». La nuance a son importance : d'emblée, on ne cherche pas à faire descendre dans la rue le plus grand nombre possible de personnels.

Le voudrait-on qu'une autre date aurait été choisie. Le mercredi 29 mai n'est séparé de la Pentecôte que par un maigre mardi que nombre de maires ont retenu pour donner congé aux élèves ; c'est la « journée du maire ». Une manifestation nationale le... jeudi 30 aurait dû se coupler d'un mot d'ordre de grève : trop, sans doute, pour la direction fédérale.

Reste l'essentiel : les revendications. Or, « collectif budgétaire » et « retrait des circulaires de rentrée » sont des mots d'ordre que la FEN ignore. Une manifestation nationale bien tranquille donc qui, de Palais-Royal à l'Hôtel de Ville, tournera le dos aux ministères concernés, et ne perturbera pas l'arrivée du train-forum de Chevenement le même jour à Paris. Mais pourquoi la FEN bloquerait-elle un train qu'elle a financé ? Pas folle !

Avec toutes ses limites, la manifestation du 29 restera la seule expression nationale des personnels de l'enseignement avant la rentrée. Autant qu'elle serve à la défense combative des revendications par les secteurs qui n'acceptent pas de s'enfermer dans les « marges » de Fabius.

Nicolas Jeanson

ABONNEMENT A DOMICILE

	FRANCE DOM-TOM	ETRANGER
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique communiste + les numéros hors série de Critique communiste	450 F	500 F
2. SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO ROUGE 6 mois = 24 numéros	160 F	
3. CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	150 F	170 F
4. CAHIERS DU FEMINISME 5 numéros	65 F	75 F
5. INPRECOR 1 an = 25 numéros	250 F	250 F
Abonnements par avion : nous consulter		

Nom -----
Prénom -----
Adresse -----

Formule choisie -----
Règlement à l'ordre de PEC,
2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil
Tél : 859 00 80

Rouge

● Edité par la société Presse-Edition-Communication (PEC)

● Imprimerie Rotographie, Montreuil. Tél : 859 00 31

● Directeur de publication : Christian Lamotte

● Commission paritaire 63922

● Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil. Tél : 859 00 80 (lignes groupées)



NOUVELLE-CALEDONIE

Des questions en suspens

La droite locale multiplie impunément les attaques racistes et le sang kanak continue à couler. Face au plan du gouvernement et ses pièges, le FLNKS va tenir un congrès important. La lutte du peuple kanak doit y trouver un chemin.

Les 25 et 26 mai doit se tenir le congrès du FLNKS. Il prendra position sur le plan Fabius. Ce congrès interviendra dans un contexte politique difficile pour les indépendantistes kanaks. En effet, avec l'assassinat d'Eloi Machoro et de Marcel Nonnaro, l'arrestation de dizaines de militants indépendantistes, le quadrillage du territoire par 6 300 hommes des forces de l'ordre, le désarmement des Kanaks et les incursions répressives dans leurs tribus, le pouvoir colonial est parvenu à récupérer l'essentiel du terrain qu'il avait concédé en novembre dernier. La lutte du peuple kanak est donc entrée dans une phase délicate dans laquelle se posent des problèmes politiques, organisationnels et tactiques complexes.

C'est d'ailleurs en connaissance de ces difficultés que le gouvernement Fabius a élaboré son plan. Il constitue une nouvelle mouture d'un plan néo-colonial en retrait par rapport au projet initial d'Edgard Pisani, et ne comporte aucune garantie pour le peuple kanak (cf. *Rouge* du 3 mai) 1985). Le projet Fabius accentue la militarisation du territoire et maintient la priorité au rétablissement de l'ordre colonial. Cette orientation s'est déjà concrétisée le 8 mai par la passivité des forces de l'ordre lors des émeutes racistes de Nouméa.

La réaction coloniale à l'offensive

Les forces coloniales, conscientes des

reculs déjà effectués par le gouvernement Mitterrand et dans l'espoir de voir un retournement de majorité parlementaire leur donner satisfaction en 1986, accentuent encore leur action. Lors de son récent congrès, le RPCR s'est ainsi engagé à s'opposer à tout rassemblement indépendantiste à Nouméa. Le 8 mai dernier, ses commandos se sont fait fort d'appliquer cette orientation. Cette nouvelle étape de la mobilisation réactionnaire prend la forme d'une offensive de terreur contre la population kanak. L'unité est sans faille entre le RPCR et les organisations d'extrême droite comme le Front national de Roger Galliot. Ils ont organisé en commun les ratonnades antikanakes du 8 mai.

L'action des forces coloniales vise à inscrire l'apartheid calédonien encore un peu plus dans les faits, en interdisant « Nouméa-la-Blanche » aux Kanaks. Ne dit-on pas déjà que le RPCR offrirait de l'argent aux Kanaks pour qu'ils retournent en tribu avec leurs familles ? La droite coloniale veut créer une situation de fait à Nouméa, quitte ensuite à la faire « légaliser » lors des élections régionales d'août prochain.

Les récents attentats de Nouméa s'inscrivent aussi dans cette perspective dont l'aboutissement peut être la partition du territoire. Le projet de régionalisation du plan Fabius, tout comme le statut spécial de Nouméa prévu dans le plan Pisani, laissent la porte grande ouverte à une telle évolution.

Pour le FLNKS, l'attitude à adopter par rapport au scrutin régional prévu pour le mois d'août prochain est sans doute un problème

tactique qu'il s'agit d'apprécier en fonction des rapports de forces précis sur le terrain, de l'état et des besoins de la mobilisation du peuple kanak. Le mouvement indépendantiste n'a pas épuisé tous les moyens à sa disposition pour influencer sur les rapports de forces concrets. La seule alternative qui s'offre à lui n'est pas celle du faux dilemme entre d'un côté l'acceptation pure et simple du plan Fabius dans toute sa dynamique, et de l'autre la passivité sur le terrain puisque la question de la lutte armée ne se pose pas.

Les dangers de la régionalisation

La clarté doit être faite sur l'ampleur des dangers que représentent pour le mouvement indépendantiste les dispositions du plan Fabius. Le découpage du territoire en quatre régions, la création de conseils régionaux, leur fédération dans un congrès, ne constituent pas des instruments techniques vides de tout contenu politique. Edgard Pisani a récemment clarifié les vues du gouvernement en précisant que « la régionalisation, c'est l'occasion pour les élites locales de s'exprimer avec plus de force et avec des responsabilités accrues dans le cadre de contrats de programme avec la métropole ». Mais c'est toujours la logique économique capitaliste et coloniale qui déterminera la nature de ces programmes économiques, leurs objectifs et leurs crédits. Cette politique de « régionalisation » n'est donc pas neutre.

Pour le gouvernement français, la participation des indépendantistes aux conseils régionaux est conçue comme un moyen de les entraîner dans la gestion d'institutions coloniales décentralisées. Ces régions ne constitueront nullement des espèces de zones libérées dans lesquelles pourrait commencer à prendre corps l'économie d'une future Kanaky indépendante. Le colonialisme tiendra toujours les cordons de la bourse, l'économie

de Nouméa échappera au pouvoir des conseils régionaux indépendantistes, minoritaires dans le congrès fédéral, et les forces militaires françaises continueront de préserver la bonne marche de ce système.

La meilleure manière d'aborder ce problème est de chercher comment une éventuelle gestion par les indépendantistes des conseils régionaux du nord et des îles Loyauté — les deux régions devant échoir au FLNKS s'il participe aux élections régionales — pourrait être mise à profit pour renforcer l'unité du peuple kanak et développer sa mobilisation anticoloniale sur l'ensemble du territoire. Les ruptures fondamentales avec le système colonial ne proviendront que de cette mobilisation concrète du peuple kanak lors d'actions appropriées destinées à déstabiliser l'économie et le pouvoir colonial.

L'une des difficultés actuelles majeures du FLNKS réside dans la faible organisation et centralisation des initiatives indépendantistes qui apparaissent souvent comme éparpillées, voire peu préparées. Il n'y a pas à cela que des raisons objectives. Or la régionalisation proposée par le plan Fabius accentuera les pressions décentralisatrices en accroissant les disparités de situation du combat du peuple kanak. Il y aura à l'évidence une grande différence entre d'un côté la situation des Kanaks à Nouméa et les tâches qui en découlent pour le mouvement indépendantiste, et de l'autre la situation et les préoccupations des populations kanakes du nord et des îles. Quant à la région numéro 2, celle du centre, elle concentrera les traits les plus explosifs de la situation calédonienne.

C'est l'ensemble de ces questions qu'abordera le congrès de Hienghène. De la réponse qui leur sera donnée dépendra l'avenir immédiat de la mobilisation indépendantiste et notamment les conditions de préparation de la manifestation du 8 juin à Nouméa pour protester contre la militarisation du territoire.

Vincent Kermel



Plus de cinq mille personnes ont manifesté lundi à Paris à l'appel du comité FLNKS et de l'AISSDPK. La manifestation était soutenue par de très nombreuses organisations syndicales et politiques. Dans les villes de province, des manifestations unitaires ont également eu lieu, notamment à Grenoble et à Toulouse où le cortège regroupait trois cents personnes.

RATONNADES DU 8 MAI

Le témoignage du FLNKS

« Nous ne tolérerons plus de manifestation kanak à Nouméa », avaient déclaré les Lafleur, Laroque, porte-parole de la droite calédonienne. Le 8 mai dernier, ils sont passés de la parole aux actes : un jeune kanak est mort. Les troupes du RPCR, fusils en main, ont donné l'assaut au quartier kanak. Nous publions ci-après un communiqué du bureau politique du FLNKS sur ces événements.

Le FLNKS avait annoncé une manifestation pour le 8 mai dont il a décidé le report au 8 juin pour en améliorer l'organisation. L'objet de cette manifestation est de dénoncer le projet d'implantation d'une base militaire à Nouméa destinée à préserver les intérêts impérialistes de la France, de dénoncer la militarisation et la nucléarisation du Pacifique.

A cause du report, annoncé trop tardivement, de cette manifestation, un certain nombre de jeunes militants, dont des lycéens, groupés sur la place des Cocotiers, ont décidé de faire un sit-in totalement pacifique de 9 à 10 heures et se sont assis sur la pelouse afin d'écouter des informations pacifistes sur la non-violence.

La version totalement mensongère du RPCR par la voix de ses chefs manipulateurs, Lafleur et Ukeiwé, prouve que le mercredi 8 mai 1985 n'est qu'un épisode du déroulement d'un plan dont l'objectif est le génocide du peuple kanak. Ce plan s'inspire directement des pratiques de l'ex-Rhodésie et du Ku Klux Klan.

Les tueurs du RPCR armés et dirigés par le conseiller à la sécurité du gouvernement Ukeiwé, Henri Morini, repris de justice (attaque de l'Assemblée territoriale en 1982), ont sauvagement agressé les jeunes Kanaks qui rentraient chez eux dès la fin du sit-in, intervenue avant 10 heures¹. La chasse aux Kanaks, les ratonnades, emmenées par le trio des élus, Lafleur, Laroque, Léques, et les ministres RPCR du gouvernement Ukeiwé, se sont poursuivies jusqu'à 20 heures, relancées par les incitations au meurtre

et à l'émeute de Radio rythme bleu².

Des mercenaires wallisiens payés 5 000 francs CFP par individu, arrivés en autocar, sont venus renforcer les fascistes européens bénévoles pour investir le siège du FLNKS à la vallée du Tir. Un véritable harcèlement et bombardement (cailloux, boulets, barres de fer, coups de fusils) a eu lieu sur le local occupé par quelques militants et de nombreux adolescents et enfants venus d'y réfugier. Sous la pression des tueurs du RPCR, une perquisition judiciaire a prouvé que les Kanaks ne disposaient d'aucune arme.

Au même moment, dans le local du FLNKS, trois adolescents blessés par chevrotines attendaient pendant trois heures l'arrivée d'une ambulance.

La chasse aux Kanaks s'est poursuivie jusqu'à Montravail, quartier kanak de l'apartheid calédonien. Des commandos motorisés du RPCR et de Roger Galliot du Front national et d'autres tireurs, installés dans des positions de tir abritées par des sacs de sable, mitraillaient les habitants du quartier encerclé, tuant et blessant. Toutes ces opérations préparées méticuleusement démontrent la préméditation du RPCR.

Tout au long de la journée, les forces de l'ordre colonial ouvraient la route aux troupes racistes de Jacques Lafleur et de ses complices.

Le bureau politique (BP) du FLNKS dénonce les réels motifs de Jacques Lafleur et son état-major et de Roger Laroque : durcir la situation, cela permet à Ouaco³ de charger 95 000 tonnes de minerai par mois pour pallier le manque de production de Thio et permet au groupe Ballande de racheter les parts de nombreuses affaires en difficulté.

Ainsi, Lafleur et Ballande voient leur monopole s'élargir et n'hésitent pas à faire échec au dialogue entre les communautés, et à sacrifier les populations non kanakes de la brousse. Ils n'hésitent pas à utiliser le 8 mai, date anniversaire de la victoire sur

le nazisme, pour perpétrer les massacres sous couvert du drapeau français et de la Marseillaise. Les événements de mercredi (8 mai 1985) renforcent la détermination des Kanaks dans leur lutte de libération. Les agissements des assassins, Lafleur, Laroque et Ukeiwé, remettent en cause les conditions de dialogue et de sécurité en Kanaky.

Le BP du FLNKS exige l'emprisonnement puis l'expulsion des tueurs du RPCR et la levée de l'immunité parlementaire de leurs leaders.

Le BP du FLNKS demande à tous ses comités de lutte de l'intérieur et des îles et à tous ses militants de prendre acte de la situation dans laquelle se sont trouvés leurs camarades de Nouméa et d'en tirer les conclusions stratégiques.

Bureau politique du FLNKS
Nouméa, 10 mai 1985

Notes de la rédaction.

1. Le contrôleur général de la police, de Matteis, avait autorisé la tenue de ce sit-in jusqu'à 10 heures.
2. Radio rythme bleu, liée à Lafleur, est en train de supplanter RFO en terme d'écoute chez les Européens. Depuis environ un mois, cette radio qui auparavant ne diffusait que de la musique a institué un service d'information. C'est ce qui lui a valu cette montée de l'écoute.
3. C'est à Ouaco que sont situées les mines de nickel appartenant à Jacques Lafleur.

Entourant Léopold Jorédié, ministre de la Sécurité du gouvernement provisoire de Kanaky, se trouvaient des dirigeants du PSU, du PCF, de la LCR, de LO, du PCML, etc.



«Une réplique de choc»

« Nous préparons une réplique de choc contre Pisani ». C'est ce que déclarait Henri Morini lundi dernier à Nouméa. Le soir même, à 19 h 30 (heure locale) un attentat à la dynamite visait le lycée Do Kamo, dans le quartier de la vallée des colons à Nouméa, établissement qui accueille presque exclusivement des élèves kanaks. A 23 h 40, un voilier utilisé pour la recherche océanographique coulait, lui aussi, détruit par l'explosion d'une charge de dynamite. Une heure plus tard et également à Nouméa, une charge de dynamite explosait au palais de justice. A Thio, une boulangerie tenue par un Européen coupable d'avoir de bonnes relations avec les Kanaks était détruite au même moment qu'était commis l'attentat contre le lycée. Une même méthode, un même explosif, une chronologie choisie pour rappeler la stratégie des « nuits bleues » qu'avait mise en pratique en Algérie l'OAS.

Comme il ne manque pas en Nouvelle-Calédonie de ces colons pieds-noirs qui, faute d'avoir pu continuer à faire suer le burnous aux Algériens, se sont reconvertis dans la chasse aux Kanaks, le rapprochement frappe par son évidence. Déjà trois attentats à l'explosif, commis lors de la nuit de la Saint-Sylvestre, avaient été revendiqués par un Comité d'action contre l'indépendance.

Bien sûr le Figaro se livre à quelques contorsions pour désigner le FLNKS comme responsable, profitant du laxisme de Pisani. Mais il reste très discret sur le sieur Morini et ses déclarations à sensation, dont il ne souffle mot.

Morini, âgé de quarante-deux ans, est arrivé sur le territoire en 1965 comme sous-officier dans un régiment de parachutistes de l'infanterie de marine. Le brave sergent s'est installé ensuite à Nouméa où il tient un restaurant, le Kuendu Beach, ainsi qu'une salle de gymnastique. Le responsable de la sécurité au RPCR avait déjà à son palmarès l'attaque de l'Assemblée territoriale en juillet 1982 à la tête d'un commando, ce qui ne lui avait coûté que 45 jours de prison. Comme quoi la justice sur ce territoire sait parfois être clémente.

Morini parle trop fort et ses propos pourraient bien ne pas être tombés dans l'oreille d'un sourd.

J-J. L.

Nouvelle agression coloniale

Deux jours après les ratonnades auxquelles se sont livrées les milices de la droite caldoche, dirigées par Henri Morini, la bonne société caldoche vient de se livrer à de nouvelles agressions.

A la suite du 8 mai, la section SNES de Nouméa décidait de tenir une réunion sur la conduite à tenir. Le proviseur du lycée Lapérouse autorisait la tenue d'une réunion des professeurs de l'établissement à l'exclusion de personnes extérieures au lycée.

Après la mort de Simone Heurtaux, l'enseignante tuée près de Houailou, cette même section avait appelé avec les autres syndicats à une journée de grève mais avait refusé la prolongation voulue par le SNI-PEGC dirigé par la droite locale, afin d'éviter la récupération politique.

Lorsque la nouvelle de la tenue de la réunion du 10 mai se répandit, ce fut plus qu'il n'en fallait au ban et à l'arrière-ban de la réaction coloniale, incapable de comprendre qu'on ne puisse pas « casser du Kanak » en paix. Parents d'élèves caldoches, gros bras wallisiens du RPCR et membres du Front national

se sont ainsi regroupés devant cet établissement qui abrite 1 350 élèves, mais seulement deux Kanaks pour dix Européens, reflet de l'inégalité de l'enseignement colonial.

Faisant irruption dans la salle de réunion, les colons s'en sont pris particulièrement au secrétaire de la section dont ils ont détruit la voiture. Des lycéens kanaks ont tenté de s'interposer mais ont dû se replier vers l'internat devant le commando casqué et armé de barres de fer. Les internes kanaks ont ainsi, durant deux heures, subi un siège en règle.

Des nouvelles, particulièrement inquiétantes, font état de sanctions très lourdes que le rectorat compte infliger aux syndiqués du SNES. Ainsi, la tenue, parfaitement légale, d'une réunion syndicale dans l'établissement serait sanctionnée du simple fait que la droite caldoche estime devoir régner en maître sur Nouméa !

Moins de quinze jours avant la tenue du congrès du FLNKS, l'escalade de la violence raciale des colons vient préfigurer les tensions et les enjeux autour de Nouméa.

Jean-Jacques Laredo

IL Y A 40 ANS, le 8 MAI 1945

Le massacre de Sétif

Le 8 mai 1945, le jour même de la capitulation allemande, 15 000 Algériens étaient assassinés à Sétif par les forces de l'ordre du nouveau gouvernement français. Le 8 mai 1985, un militant kanak tombait sous les balles d'un caldoche. Deux dates, deux événements au bilan certes différent, mais avec un trait commun : la même haine de l'indigène. Triste anniversaire pour les peuples soumis au colonialisme français.

« Le ministère de l'Intérieur communique : le 8 mai, des bandes armées ont attaqué la population de Sétif et celle de Guelma (Algérie) qui célébraient la capitulation de l'Allemagne. Les 9 et 10 mai, les agressions se sont étendues à des villages et à des fermes isolées. L'ordre a été rapidement rétabli par les forces de police assistées de l'armée et de l'aviation. Le nombre des victimes dépasse la centaine. »

Cent quatre exactement. Mais 15 000 « indigènes », sur une population de 8,5 millions, assassinés par les forces de l'ordre et les milices formées par les colons, ne rentrent pas dans la comptabilité d'Adrien Tixier, ministre socialiste d'un gouvernement incluant deux communistes et quatre socialistes.

Ainsi, le jour même de la capitulation allemande, le programme du Conseil national de la résistance du 4 mars prévoyant « une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales » a révélé son véritable contenu.

Pour le PCF, la solidarité gouvernementale efface la répression coloniale, l'Humanité ne réagit que le 11 mai par la publication, sans commentaire, du communiqué du Gouvernement général d'Alger, et développe à partir du lendemain la thèse de la provocation fasciste. Au X^e Congrès du PCF, en juin 1945, Caballero, secrétaire du PC algérien, commente ainsi les événements (compte rendu de l'Humanité du 30 juin) : « En détail, l'orateur explique les causes et les méthodes du complot fasciste en Afrique du Nord qui a abouti à la provocation de Sétif. Il conclut en soulignant que le peuple algérien a les mêmes ennemis que le peuple français et ne veut pas se séparer de la France. Ceux qui réclament l'indépendance de la France, explique-t-il, sont des agents conscients ou inconscients d'un autre impérialisme. »

Les nationalistes algériens n'avaient pas attendu la fin de la guerre pour prendre leurs distances d'avec la gauche métropolitaine. L'organisation nationaliste l'Etoile nord-africaine, impulsée par Messali Hadj, après une pre-

mière rupture avec le PCF, avait été dissoute en 1937 par la Chambre de Front populaire qu'elle avait pourtant appuyée...

Un autre courant, porté par les élites locales, redonnera l'initiative au nationalisme algérien. En février

d'un autre front. Les manifestations du 1^{er} mai 1945 exigent l'indépendance et la libération de Messali, arrêté dix jours auparavant. La police tire et tue. Mais la dynamique de la mobilisation est la plus forte et appelle une riposte : celle-ci est prévue pour le 8 mai. Ce jour-là, c'est le marché à Sétif, dans le Constantinois. Dans la foule, militants, paysans et scouts musulmans se regroupent. Le cortège est brutalement interrompu par le coup de feu d'un inspecteur de police qui abat un manifestant. L'affrontement armé est amorcé, et la répression sera à la hauteur de la grande trouille des colons. L'éditorialiste de l'Echo d'Alger écrivait au matin du 8 mai : « Quand la maison brûle, quand le navire sombre, c'est le pompier qu'il nous faut. Et pour nous, en Algérie,

rent plus d'un colon à la violence raciste. Et les divisions de la bourgeoisie française dont l'Algérie fut le théâtre ont quelque peu ébranlé sa légitimité.

A l'oppression rendue insupportable par la guerre, s'ajoutent les effets économiques de la domination coloniale. La viticulture était devenue la base de l'économie coloniale, aux dépens des cultures vivrières et de l'élevage. La superficie du vignoble a plus que doublé entre 1900 et 1954, dans un pays, triste ironie coloniale, dont la religion interdit la consommation de vin. Peu étonnant que les exportations aient représenté 50 % du total des exportations algériennes. Mais la destruction économique devait déboucher sur la paupérisation des paysans : entre 1930 et 1954, le



Messali Hadj.

1943, Ferhat Abbas publie le Manifeste du peuple algérien qui revendique un Etat « associé » à la France. Messali Hadj et son Parti du peuple algérien (PPA) obtiennent d'Abbas qu'il reprenne l'exigence d'une Assemblée constituante souveraine, élue par tous les habitants de l'Algérie. De cette jonction naîtront les Amis du manifeste et de la liberté, en mars 1944, une semaine après qu'une ordonnance du gouvernement issu de la Résistance ait montré les limites de ses intentions : dans un généreux élan, le gouvernement porte la représentation des Algériens dans les assemblées locales à deux cinquièmes : pour 85 % de la population !

Dès le mois d'avril, les AML peuvent revendiquer cinq cent mille membres. Il faut battre le fer tant qu'il est chaud, et tenter de proclamer l'indépendance avant que l'armistice en Europe ne soulage le gouvernement français

ce pompier c'est le gendarme. »

C'est précisément un gendarme, le général Tubert, qui dans un rapport étouffé avancera le chiffre de 15 000 assassinats. Un autre général, qui a conduit la répression, tire ainsi le bilan du 8 mai : « Nous avons assisté à un essai qui ne s'est pas généralisé grâce à l'efficacité et à la rapidité des mesures "contre-feux". Mais il s'en est fallu de peu que l'Algérie entière ne s'embrace. »

En effet. La guerre a radicalisé la conscience nationale algérienne. Asservis dans leur pays, sans droit ni citoyenneté, les Algériens étaient cependant suffisamment « français » pour être mobilisés dans les armées de la métropole. Le 7^e régiment de tirailleurs algériens, parmi d'autres, aura en Alsace perdu le tiers de ses effectifs, pour l'essentiel du Constantinois. Au pays même, les succès fascistes encouragè-

nombre des petits propriétaires algériens a diminué d'un cinquième tandis que le nombre d'ouvriers agricoles augmentait d'un quart.

Or, pendant la guerre, les récoltes furent mauvaises et le cheptel largement détruit. La faim et la misère des uns ne toléraient plus les privilèges des autres.

Le massacre de Sétif et Guelma, couvert par les ministres SFIO et PCF, ne laissera aux Algériens que le choix de compter sur leurs propres forces. « Là se cimentera mon nationalisme, j'avais seize ans », notera l'écrivain Kateb Yacine. Là se cimentera aussi une des plus lourdes trahisons de la gauche métropolitaine, dont le prix n'a pas fini d'être payé quarante ans après, en 1985 : c'est en France, mais ce sont toujours les mêmes qui payent, de Miramas à La Courneuve.

Nicolas Jeanson

Pour des candidat(e)s de la gauche anticapitaliste en 1986

En 1986, la LCR veut concrétiser les batailles qu'elle a menées par une vaste campagne politique :
 ● contre la politique d'austérité du gouvernement ;
 ● contre les projets de revanche de la droite ;
 ● pour rassembler une force anticapitaliste dans la perspective d'un nouveau parti pour les travailleurs.
 Deux millions et demi de francs — 250 millions de centimes —, voilà, d'après nos premières estimations, le coût de la campagne que nous devons et voulons mener en 1986 !

Envoyez vos chèques à l'ordre de la LCR, 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil.

Beauvais, H.H.	50
Besançon, Marie	100
Belfort	
Education surveillée	50
Daniel (Bull), pour les bonnes œuvres	12
Divers (Bull)	32
Gilbert (Bull)	500
Caen	
RVI	200
Luc (cheminot CGT)	50
Marcel (cheminot CGT)	100
Claire (CHU, CFDT)	100
Catherine (employée bureau, CFDT)	50
Michel (employé bureau, CGT)	50
Philippe (enseignant, FEN)	200
Clément (nourrisson, 2 mois et demi)	50
Coudekerque	
Catherine	20
Divers	17
K.R.	50
Marcel	50
Dunkerque, Francis	50
Fédé. 78, contrat militant avril	50
Folschiller, contrat militant avril	100
Gif-sur-Yvette, M.J.Y.	100
Levallois, contrat militant avril	1 000
Liancourt, contrat militant avril	20
Louviers	
Ginette	50
Iago	100
Michèle	25
Paulette	50
Picture	20
Rosa	50
Montbéliard	
Education surveillée	50
Institutrice	100
JCR	20
Nancy	
Michel	1 000
Odile	100
Orléans	
Collecte meeting	275
Dominique	150
Patrick (éducateur)	200
Travailleur du tri	20
Paris, J.B.	100
Vesoul (Peugeot)	
Denis	5
Gérard	5
Hassan	5
Jean-Jacques	5
Jean-Luc	5
Patrick	10
Autre Jean-Luc	5
Vincent	10
Pontoise, Yves (PTT)	130
Sarcelles, contrat militant avril	300
Taverny, contrat militant mai	100
Toulouse, Julia	500
Villiers, contrat militant avril (insti.)	150
Dijon	155
Le Mans	200
Fédération 93	
Eric (instituteur)	50
Véronique (institutrice)	50
Fabrice, Véronique (instituteurs)	50
Marie (Aubervilliers)	100
Enseignante (contrat militant avril)	100
Télécoms 93	259
Cellule Pierre Frank	200
Cellule Avicennes	87
Cellule hôpital psy	400
Cellule DASS 93	210
Rouen	
PTT	50
CCP	200
DRT	50
Centre de tri	50
Chantier Normandie	100
Enseignante (Saint-Etienne-du-Rouvray)	190
Enseignante	200
Vente beignets (fête 1 ^{er} Mai, Cléon)	203
J.L., Renault	50
F.J.	150
P.B. (protection sociale, CFDT)	200
Total	9 796

INTERVIEW DE DRISS EL YAZAMI DE «SANS FRONTIERE»

Pour les droits civiques

Les animateurs du journal « Sans frontière » ont été parmi les premiers à mener campagne en faveur du droit de vote pour les immigrés après 1981. Driss El Yazami est journaliste à « Sans frontière ». Il est aussi l'un des membres actifs du Collectif pour les droits civiques. « Rouge » l'a rencontré au sujet du droit de vote.

□ Peux-tu retracer rapidement les activités de Sans frontière en faveur du droit de vote depuis 1983 ?

Nous avons dit, dès 1982, près d'un an avant les élections municipales, que les immigrés allaient être un enjeu politique, malheureusement passif. Un éditorial de Sans frontière proposait alors que l'immigration soit présente de manière active. De là est née l'idée d'un vote symbolique et de la création d'un Collectif pour les droits civiques.

A l'époque, nous avons rencontré beaucoup d'oppositions et d'incompréhensions : la gauche prétendait qu'il fallait parler le moins possible de l'immigration, histoire de ne pas faire monter le racisme ; on nous disait que nous surestimions la montée du racisme. Enfin, les organisations « traditionnelles » de l'immigration percevaient la question du droit de vote comme un acte d'assimilation, auquel elles étaient hostiles.

□ Quel rôle a joué la marche des Beurs dans ce cadre ?

Au cours de la marche, l'idée du droit de vote pour les immigrés a percé largement. Mais en même temps, elle est devenue une « question politique », un enjeu de polémique entre les hommes politiques plutôt qu'une mesure sérieuse dont on devait étudier toutes les modalités d'application.

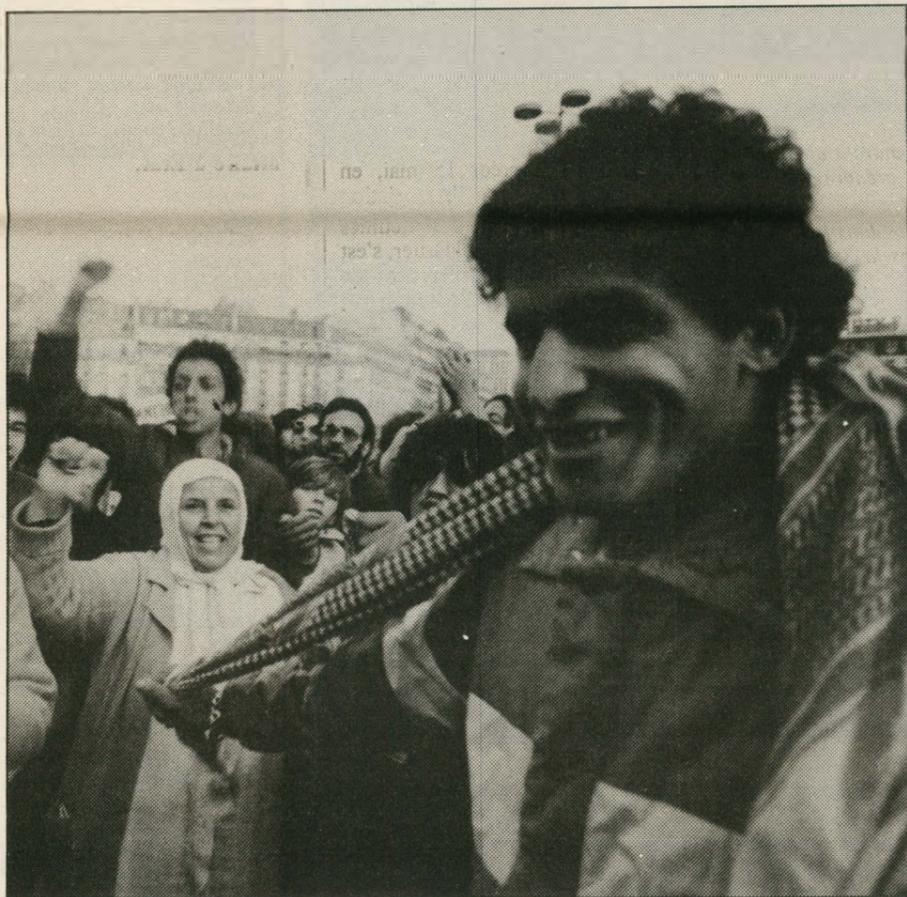
Pour nous, il ne suffit pas de la poser comme principe général sans jamais la faire déboucher concrètement. C'est pour cela que nous avons décidé d'agir en direction de ceux qui ont déjà le droit de vote (et qui sont fort nombreux en réalité) mais qui ne l'utilisent pas, comme les Antillais, les enfants de harkis ou les jeunes de la deuxième génération.

□ Vous avez organisé récemment une initiative de rencontre des associations de jeunes immigrés autour de cet objectif...

Le 20 avril dernier, le Collectif pour les droits civiques a réuni, en effet, une soixantaine de personnes. Il s'agissait d'une journée de réflexion pour rassembler les acteurs de la bataille concrète pour les droits : les élus mu-

nicipaux issus de l'immigration ou les candidats sur des listes aux récentes cantonales par exemple, ou encore ceux qui ont été à l'origine d'actions pour les inscriptions de jeunes sur les listes électorales dans leurs villes. Nous en organisons une nouvelle le 15 juin prochain.

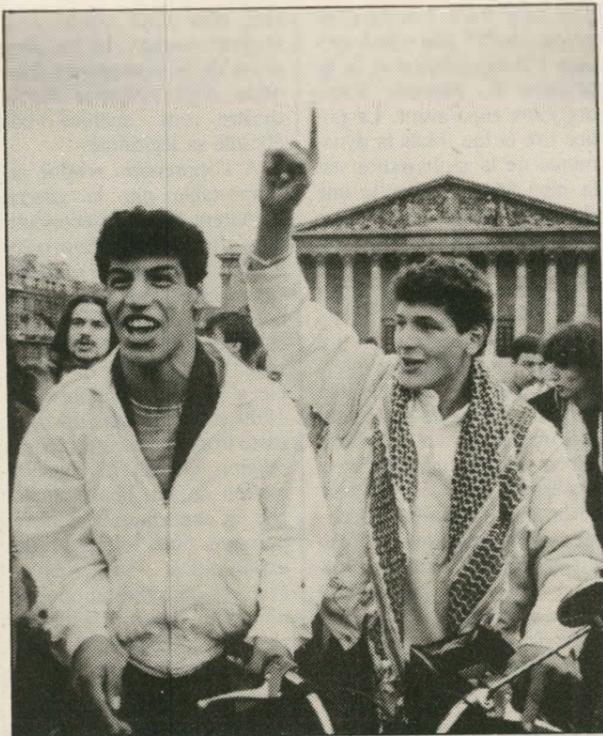
Nous pensons qu'un mouvement est en train d'émerger autour des associations diver-



ses : notre collectif ne veut imposer aucune forme particulière. Nous sommes là pour favoriser l'échange d'expériences. Il faut respecter les rythmes d'un tel mouvement.

□ Quel peut être le rôle d'un mouvement pour l'application des droits civiques ?

C'est simple. Si les jeunes issus de l'immigration votent, les conditions de la vie seront changées. Ils représentent déjà un très fort électorat et les hommes politiques seront obligés d'en tenir compte dans leurs propos et leurs déclarations. Au-delà, cela créera une forte pression pour accorder le droit de vote



à leurs parents. Nous nous fixons l'objectif de décembre 1985, pour arriver à un tel résultat.

Evidemment, tout cela est lié au développement du mouvement antiraciste et au fait qu'il s'implique dans cette bataille. Nous avons déjà rencontré SOS-Racisme à ce sujet.

Nous leur avons expliqué que la mobilisation antiraciste venait d'un réflexe anti-Le Pen. Pour nous, il est important de ne pas laisser au Front national le terrain des urnes mais au contraire de l'occuper, de convaincre les jeunes de sanctionner le racisme par cette voie aussi.

□ Lors des cantonales, il y

a eu deux types de candidatures immigrées, les listes immigrées en tant que telles et les candidats immigrés sur des listes classiques. Qu'en pensez-vous ?

Nous ne voulons pas donner de consigne particulière. Mais nous avons constaté la chose suivante. A Grande-Synthe (banlieue de Dunkerque), il y avait deux candidats d'origine immigrée. L'un sur la liste des Verts, donc une liste « panachée », l'autre pour le parti des Français musulmans. Le premier a amélioré le score habituel des Verts avec 4,81 % des voix, l'autre n'a fait que 1,35 %.

Une grosse majorité de jeunes issus de l'immigration

sont plutôt favorables à l'intégration sur des listes et à la vie politique française, en général. Ils ne se présentent pas de manière symbolique, ils veulent aussi être élus. Par contre, les partis les refusent souvent sur leurs listes.

Cela dit, encore une fois, le plus important, c'est que le mouvement pour l'inscription sur les listes se développe sous quelque forme que ce soit. Cela donnera à réfléchir aux partis ; le vote des jeunes les intéresse. Ils seront obligés d'évoluer. Regardez le PC ! Il était encore hostile au droit de vote, il y a quelques semaines. Aujourd'hui Marchais se déclare pour.

La gauche doit prendre vite la mesure de ce qui se joue. Ce serait quand même

un comble que le premier élu issu de l'immigration soit sur les listes de Le Pen, ce qui n'est pas impossible !

Je crois que nous aurons beaucoup de candidats immigrés si la vie politique change un peu, s'ils peuvent s'insérer sur des listes ouvertes, antiracistes, sur la base d'un nouveau discours.

En tout cas, nous travaillons dans ce sens. Nous allons sortir une affiche et un autocollant pour les droits civiques le mois prochain ainsi qu'un numéro spécial de Sans frontière sur ce sujet.

Propos recueillis par Hélène Viken

Voir aussi sur ce sujet : « La Beur génération », une brochure de Sans frontière qui vient de paraître, 30 francs.

SOS-Racisme et les jeunes Beurs

Le succès grandissant de SOS-Racisme (un million de badges vendus) et la place que prennent aujourd'hui la structuration et les initiatives du mouvement, suscitent des réactions diverses comme tout ce qui bouscule l'échiquier.

La marche des Beurs avait déjà remis brutalement les montres à l'heure en rassemblant 100 000 personnes à la suite de l'appel de quelques Beurs parfaitement inconnus auparavant ou globalement assimilés à des « casseurs » de banlieue.

Les dirigeants de SOS n'étaient pas davantage connus quand ils ont lancé leur petite main lors de l'accueil à Paris des rouleurs de Convergence 84. Leur succès a permis de poser deux nouveaux jalons dans la lutte antiraciste : l'élargissement à la jeunesse française et à une bonne partie de la population restée jusque-là passive ; le début d'une structuration du mouvement au travers de comités Stop-Racisme.

Cette progression et le saut qualitatif opéré à cette occasion ne vont pas sans contradictions et sans difficultés. En témoigne notamment la récente lettre adressée par Christian Delorme (animateur de la marche de 1983) à la direction de SOS.

Lui-même cofondateur de SOS en novembre 1984, il réaffirme que « le succès de SOS-Racisme représente pour beaucoup une espérance » mais, ajoute-t-il, « des inquiétudes sont progressivement apparues. Ainsi, la présence en tant que telle d'une seule organisation au sein même des

instances de décision de SOS : l'UEJF ». Ou encore : « SOS-Racisme tend à devenir hégémonique (...), à éclipser les autres secteurs organisés de la résistance au racisme. Est-ce par maladresse, manque d'analyse, s'interroge-t-il encore, ou bien y aurait-il derrière l'intention de laminier certains courants, notamment le mouvement associatif des jeunes Maghrébins en France ? »

Le problème soulevé par Delorme est tout à fait réel. Nous avons souligné le danger dès le début en expliquant que SOS ne débarquait pas sur un terrain vierge et qu'une des chances d'un succès prolongé serait sa capacité à réaliser la convergence avec les associations de jeunes Beurs comme avec l'ensemble du réseau unitaire antiraciste qui s'est construit au travers des deux marches.

La direction de SOS a accepté de rencontrer le mouvement associatif la semaine dernière et d'engager le dialogue. L'enjeu est important : pour la première fois, à la suite de l'irruption sur la scène des jeunes Beurs porteurs de la revendication d'égalité des droits, à la suite de l'élargissement considérable de l'impact de la lutte antiraciste réalisé par SOS, la possibilité de jeter les bases d'une action permanente, unie et massive existent. Un échec dans la situation actuelle ne pourrait que servir les ennemis de l'antiracisme.

H. V.

I. Union des étudiants juifs de France.

TORTURES A ROUEN

Des flics émules de Le Pen

Rouen : le quartier des Sapins domine le brouillard de fumées qui couvre la ville. Pour tout horizon, la grisaille des HLM et un immense château d'eau. Le quartier est, comme le disent certains, « mal famé ». L'immeuble la Banane — un long bâtiment surnommé ainsi en raison de sa forme — et ceux qui l'entourent sont devenus, au fil des ans, à mesure que croissaient le chômage et la pauvreté, une sorte de ghetto. C'est dans ce ghetto où les HLM parquent les familles immigrées que des flics se livrent à leur passe-temps favori : la chasse au faciès. Et celle-ci débouche parfois sur la torture, comme le 28 février dernier.

Le 28 février, cinq jeunes, Fahrid (17 ans), Lionel (17 ans), Ismaïl (18 ans), Stéphane (15 ans) et Mahjid (18 ans), sortent vers minuit du Club de la Lombardie. Ils sont interpellés alors qu'ils discutent devant l'immeuble Clément-Ader. Comme certains d'entre eux ont déjà eu maille à partir avec la justice, les flics se croient tout permis.

A peine arrivés à l'hôtel de police de la rue Brisout-de-Barneville, les coups com-

Après le passage de Convergence 84 à Rouen, l'an dernier, les jeunes, en majorité issus de l'immigration, du quartier des Sapins ont constitué une Association multiculturelle, La banane a mûri. Celle-ci est vite devenue un symbole, celui de leur évolution, de leur volonté de dépasser le stade de la pure révolte et de la petite délinquance. Avec leur association, les jeunes entendent se battre contre le racisme et l'avenir de misère que leur offre cette société.

menent à pleuvoir. Fahrid explique : « Ils nous cognaient avec n'importe quoi : téléphones — l'un d'eux s'est même cassé et ils nous ont dit : "Ce sera à vous de le rembourser" —, panneaux de stationnement ou encore balais. » Les hommes en uniforme soumettent les cinq amis à leur sadisme. « Le grand blond avait toujours des idées de "jeux", indique Ismaïl. Par exemple, il fallait que Mahjid porte au-dessus de la tête trois annuaires sur lesquels était posée une bouteille d'eau. Dès que l'eau bougeait, il était frappé. Il y en avait aussi qui s'amusaient à nous donner des fessées. Un moment, nous étions nus, ils ont obligé Mahjid à nous passer du carbone sur les parties. » Des vexations, on passe

vite aux tortures. Fahrid relate : « Ils m'ont fait subir le premier le coup du stylo. Puis nous y sommes tous passés. On te ferme la main et, entre les doigts, on fait tourner un stylo-bille. Cela pince la peau, cela brûle comme une cigarette. C'est absolument insupportable. Six semaines après, j'avais encore des traces de brûlures. »

Stéphane décrit à son tour : « Deux policiers me cognaient. Ils cherchaient à faire mal et ils s'énermaient pour que j'avoue le vol d'une voiture. Je suis tombé à terre et l'un d'eux s'est mis à me marcher dessus. Ensuite il a sorti un canif, l'a fait chauffer

avec un briquet et, tandis que son collègue me tenait, il m'a brûlé le sexe. Ensuite, ils m'ont ramené dans le couloir avec les autres. Il y en a un qui m'a mis son pétard devant la bouche et il m'a dit : "Je vais te flinguer." Il a tiré à un ou deux mètres et j'ai reçu une balle à blanc dans la figure. »

Seuls la haine et le racisme paraissent motiver cette séance. « Ils ne cherchaient pas à nous interroger, explique Fahrid. Ils s'en foutaient. Ils voulaient taper, taper, c'est tout. Ils cherchaient à s'amuser avec nous. On ne pouvait rien dire, même pas en placer une. »

A plusieurs reprises, les policiers expriment leurs sentiments. « Vous les Arabes, on sait bien de quel bord vous êtes », affirme ainsi l'un d'eux avant d'obliger les jeunes à s'embrasser. Fahrid relate encore le climat de cette nuit d'enfer : « C'était des injures racistes à profusion : "melons", "bougnoles". L'un des policiers a dit : "Vivement que Le Pen passe, on va vous foutre tous dans un bateau." Et un autre a ajouté : "J'ai envie de prendre un membre de votre bande, de lui mettre une balle dans la tête et de le jeter dans la Seine." »

Avant de remettre les cinq jeunes gens au Parquet, les

policiers se livrent encore à d'ultimes menaces. « Je sais bien que vous ne parlerez pas. Vous aurez trop peur que l'on vous flingue après », clame l'un d'eux. « Ils nous ont dit : "Bouclez-la. Sinon, vous verrez ce qui vous attend la prochaine fois" », ajoute Lionel.

Ces faits auraient pu demeurer ignorés du public, bien que les traces des sévices aient été dûment constatées par un médecin et qu'une plainte pour coups et blessures ait été déposée. S'ils ont été révélés, c'est grâce au journal de l'Association multiculturelle des jeunes du Plateau, La banane a mûri. Publiant les récits des torturés, la rédaction du bulletin précise le sens de son combat : « De tels comportements créent une véritable insécurité pour les jeunes. S'il n'y était pas mis un terme, des faits plus dramatiques encore seraient à redouter. De plus, c'est tout un climat de ségrégation raciale qui se trouve accentué. Imagine-t-on de tels faits dans une banlieue résidentielle plus "chic" que le quartier des Sapins ? »

Le mercredi 15 mai, en présence de l'Association multiculturelle, des victimes et des jeunes du quartier, s'est tenue une conférence de presse, à laquelle ont participé des représentants de la

Affaire d'Etat

Dans leur naïveté, certains croyaient sans doute que, sous un gouvernement de gauche, les pratiques de la guerre d'Algérie ne pouvaient avoir cours. Et pourtant, les faits sont là. Dans un climat de haine exacerbé par les discours de l'extrême droite, des policiers poussent jusqu'à ses limites ultimes la chasse au faciès. Comme hier, lorsqu'il s'agissait de « casser du raton », certains commissariats sont de nouveau le théâtre d'ignobles pratiques.

Il y a quelques semaines, un commissaire d'Annonay était suspendu, puis incarcéré pour avoir torturé un jeune Algérien à la matraque électrique. De même, le 12 avril à Tourcoing, le patron immigré d'un café se retrouvait à l'hôpital à la suite d'une descente de police dans son établissement. Dans l'intervalle, c'est dans la banlieue de Rouen que des fonctionnaires admirateurs de Le Pen se sont livrés à leur passe-temps favori, comme le montrent les témoignages que nous publions ici.

Coincidence, tous ces faits convergents ? Certainement pas. L'appareil répressif est le premier concerné par les retombées des campagnes racistes. Souvent « couverts » par leur administration — comme l'a révélé l'affaire d'Annonay — les fascistes, les nostalgiques des guerres coloniales y pullulent. Contre des jeunes ou des immigrés qui ont parfois eu des démêlés avec la justice, ils se croient tout permis et laissent libre cours à leurs penchants sadiques et racistes. Ce n'est un secret pour personne que la littérature du Front national circule aujourd'hui librement dans de nombreux commissariats. Et pour un scandale révélé, combien d'insultes xénophobes, d'humiliations ou d'exactions ne passent pas le mur des médias ?

Non, décidément, mai 1981 n'a pas mis un terme au règne de l'arbitraire dans certains secteurs de l'appareil d'Etat. Voilà qui éclaire singulièrement les déclarations récentes du président de la République sur le droit de vote des immigrés. Car la lutte contre le racisme ne saurait se contenter de quelques propos de tribune. Elle se mesure à des actes concrets. En cherchant ces dernières années à se concilier la haute hiérarchie policière, nos gouvernants ont laissé se perpétuer et se développer de graves atteintes aux droits les plus élémentaires de l'homme. On en voit maintenant les résultats. Le racisme n'est pas seulement un phénomène d'opinion. C'est aussi une affaire d'Etat.

Christian Picquet

Ligue des droits de l'homme et du Syndicat des avocats de France. Nous aurons l'occa-

sion de revenir sur ce scandale.

Correspondant



CHOMAGE ET PARTAGE DES REVENUS

Où sont les vrais privilèges ?

Le consensus entre les patrons et les travailleurs à propos de la réduction du temps de travail pour embaucher les chômeurs est impossible à atteindre, expliquions nous dans « Rouge » la semaine dernière. Même au prix du partage de salaires. Le réalisme du syndicat des chômeurs, développé par Maurice Pagat dans son interview à « Rouge » du 3 mai, mène simplement à l'utopie. Le partage des salaires pose un problème de plus. Il laisse intacte la fantastique inégalité de répartition des richesses en France.

« Le partage du travail et des revenus constitue à la fois un moyen technique pour résorber partiellement le chômage et un projet de société plus solidaire », expliquent les Verts français dans une étude, *Travailler moins pour travailler tous*, reprise dans le journal du syndicat des chômeurs de Maurice Pagat.

*** Qui possède quoi, ou comment est répartie la richesse en France**

Pour faire le tour de cette question, il est utile de faire l'inventaire de qui possède quoi dans ce pays. La valeur du patrimoine (biens mobiliers, immobiliers, fonds de commerce, épargne...) des ménages est une bonne mesure de l'importance des revenus. Citons donc rapidement l'analyse de la répartition des richesses faite par la revue boursière *Investir* dans son numéro spécial du mois de mars *Le guide de votre argent*.

« Parmi les plus modestes, 50 % de ménages (9 500 000) ne détiennent que 5 % du patrimoine global avec, en moyenne, un avoir avant endettement de 42 000 F. Et 35 % d'entre eux (600 000) ne possèdent que 1 % du patrimoine total, soit seulement une épargne de précaution (12 000 F en moyenne). La fortune des Français est donc très concentrée. D'autant plus que les objets précieux et de valeur qui ne figurent pas dans les statistiques appartiennent souvent aux 5 % des ménages les plus fortunés. Le patrimoine détenu par les assujettis à l'IGF (impôt grande fortune, NDR) est très concentré : un tiers possède entre 3 millions et 4 millions de francs ; un quart entre 4 millions et 5 millions de francs. Les redevables qui ont un patrimoine supérieur à 10 millions de francs représentent moins de 10 % des assujettis. Cent quarante et un contribuables, soit 1,5 pour mille, possèdent plus de 100 millions de francs. Près de la moitié de ces détenteurs résident à Paris en Ile-de-France. Plus la valeur d'un patrimoine s'élève, plus la part relative de l'immobilier (terrains, immeubles...) décroît, et inversement, plus la part des valeurs mobilières (actions, obligations) s'accroît. Celle-ci augmente proportionnellement plus vite que le montant du patrimoine. »

Si l'on s'attaque donc au partage des revenus pour instaurer une société plus solidaire, il paraît urgent de prendre d'abord dans le colimateur les catégories sociales du haut de l'échelle de la répartition des patrimoines. Particulièrement les 5 % de Français qui détiennent à eux seuls 40 % environ du patrimoine national global ! Pour ne pas parler des 141 ménages qui se distinguent par le montant de leur fortune (plus de 100 millions de francs !) Comme le montre le tableau 1, il faut éviter de con-

fondre partage des revenus et partage des salaires ! Ceux qui vivent de leurs revenus salariaux (cadres supérieurs, cadres moyens, employés, ouvriers), se retrouvent en effet sans contestation possible dans la moitié inférieure de l'échelle de répartition des patrimoines, de la richesse en France !

*** Qui paye quoi, ou l'impôt inversement proportionnel à la richesse**

Après avoir rappelé comment se répartit la richesse, il paraît logique d'examiner quelle est la répartition de l'impôt. Il devrait être, logiquement, proportionnel aux biens possédés. Et bien, non, c'est l'inverse.

Les médias ont découvert récemment que « le tiers des ménages est exempté d'impôts » (voir *Rouge* du 4 avril, Impôts et richesses). La campagne d'intoxication montée autour de ce constat est, à l'examen, parfaitement stupide : le tiers en question,



C'est jeudi 30 mai que se déroulera à Paris la marche des chômeurs. La LCR apporte son soutien à cette initiative. C'est dans le cadre de sa préparation que nous avons voulu ouvrir le débat avec le syndicat des chômeurs, sur leurs propositions et les nôtres.



Marcel Dassault, doyen de l'Assemblée nationale, rédacteur des chroniques du *Café du commerce* (publicité), et l'une des premières fortunes de France, la main au portefeuille...

INTERVIEW D'UN MILITANT DE LA CFDT, INTERIMAIRE

L'exploitation de plus en plus légalisée

FO et la CGC ont signé le 13 mai un nouvel accord sur l'intérim. CFDT et CFTC attendent la fin du mois. La CGT le rejette. Un militant du syndicat CFDT parisien des services, qui comporte un collectif d'intérimaires, a accepté de faire le point avec nous.

□ Le responsable de cette négociation pour la CFDT, Jean-Paul Jacquier, estime impossible de ne pas signer. Qu'en penses-tu ?

L'argument le plus employé est politique. La confédération dit : signons des accords, signons une convention collective pour que la droite, en cas d'alternance en 1986, ne remette pas en cause les ordonnances de 1982. En fait, signer hier et aujourd'hui n'empêchera pas la droite de faire demain ce qu'elle voudra.

Du côté de la confédération, en réalité, il y a eu un changement d'option de la CFDT en 1978. Le « recen-

trage » signifie l'abandon d'une perspective de socialisation des moyens de production, l'abandon d'une orientation en faveur de la planification. Une économie planifiée, selon eux, conduit au collectivisme, au goulag, etc. Et vive le marché et la démocratie dans le cadre capitaliste ! Ce choix fait, légaliser le travail intérimaire, pérenniser les entreprises de travail temporaire (ETT), ce n'est finalement qu'une conséquence logique.

□ Cet accord, disent cependant ceux qui veulent le signer, est positif pour l'emploi...

Parlons-en ! D'accord, bien sûr, pour la priorité à l'emploi. Si seulement l'accord proposé sur l'intérim créait des emplois, fût-ce pour dix-huit mois, les chômeurs cracheraient pas dessus. Mais personne n'a prouvé que de tels accords poussent les patrons à créer des emplois. Tout au contraire ! Des emplois fixes disparaissent au profit d'emplois précaires. On va nous dire que le CNPF prend « l'engagement » de ne plus le faire ; mais cela ne signifie pas que des emplois en intérim sont des emplois en plus des postes de travail déjà existants.

□ Tout de même, cinq accords ont été signés, depuis 1982. Et J-P. Jacquier affirme qu'ils « ont construit un cadre de règles collectives ». Quelle analyse fais-tu de ces accords ?

Le plus simple est encore de les résumer.
— Un accord cadre sur la

médecine du travail (février 1984). Il s'agit d'une série de « recommandations » dont toute une partie est adressée au ministre des Affaires sociales par le patronat de l'intérim et les centrales syndicales : il lui est demandé que la législation soit adaptée...

— Un accord sur le chômage-intempéries dans le bâtiment. L'ordonnance de 1982 prévoit des mesures pour les intérimaires du bâtiment. Le patronat rechigne à les appliquer. L'accord entre les syndicats ouvriers et le patronat de l'intérim s'est borné à envoyer une demande commune à la Caisse du bâtiment pour qu'elle prenne en charge les intérimaires. Bref, un accord dans l'intérim pour demander aux patrons du bâtiment d'appliquer une ordonnance dont ils refusent les conséquences légales. Cette demande est restée sans suite.

— Un accord sur la formation. Il crée un fond d'assurance formation (FAF), pari-

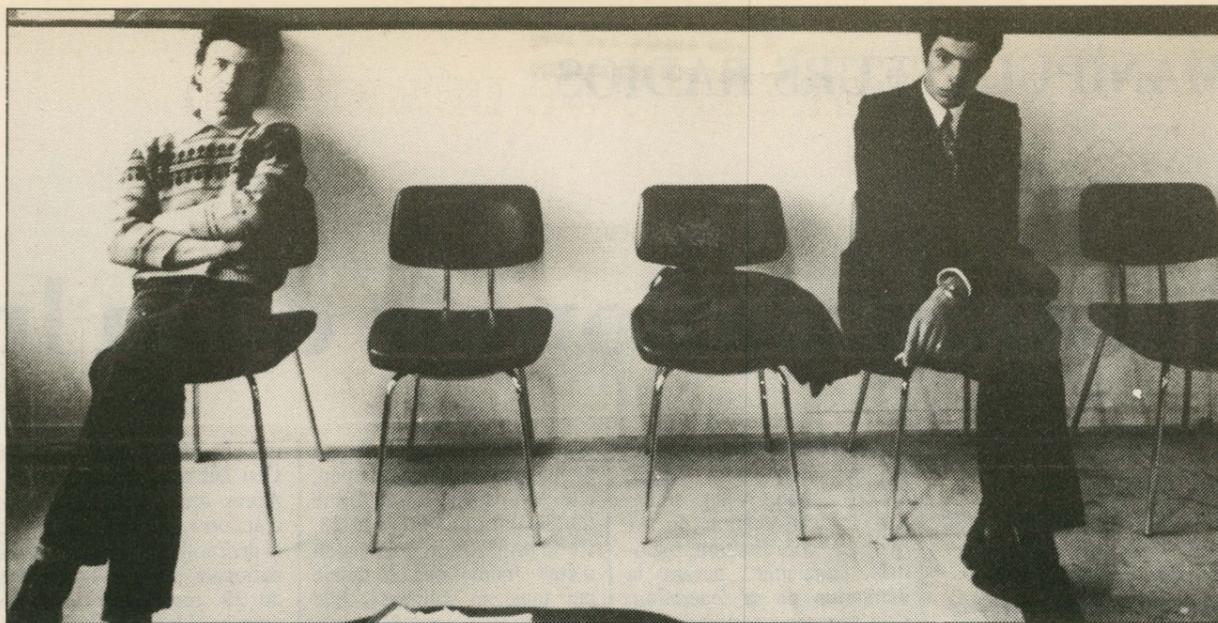
taire entre PROMATT et UNETT d'une part et d'autre part les syndicats. Une cotisation obligatoire des ETT est instaurée, variable de 0,10 à 0,7 % de la masse salariale. Elle devrait servir à la formation de tout le personnel. Pour les intérimaires candidats à un emploi, elle se limite à la « remise à niveau ». L'accord précise que les fonds serviront moitié pour le personnel permanent des ETT et au moins à moitié pour les intérimaires. On imagine, dans n'importe quelle entreprise, un accord attribuant la moitié des fonds de formation au « service du personnel » et l'autre moitié à tout le reste des salariés ! Quel syndicat le signerait ? Toutes les confédérations l'ont signé avec le patronat de l'intérim... Cela ouvre le droit à des congés individuels de formation, payés par le FAF. 108 personnes en ont profité





situé en bas de l'échelle des richesses ne détient qu'un malheureux centième du patrimoine recensé dans ce pays... L'exemption d'impôt devrait aller de soi. 80 % de la masse globale des revenus imposés est, en revanche, composée du montant global des revenus salariés. Tandis que les bénéficiaires industriels et commerciaux ne représentent que 9,4 % des sommes collectées par l'impôt sur le revenu. La logique de l'impôt est on ne peut plus claire. L'échelle des patrimoines reproduite dans le tableau illustre à la perfection.

Ceux qui font des bénéfices industriels et commerciaux — professions libérales, industriels, commerçants — sont les possesseurs des patrimoines les plus élevés, et restent pour bonne part épargnés par l'impôt (9,4 %). La pression fiscale se concentre, encore et toujours, sur les revenus salariaux (80 %), et tout particulièrement sur les catégories supérieures de l'échelle des salaires : cadres supérieurs, cadres moyens, enseignants... qui n'en restent pas moins au bas de l'échelle de la répartition des patrimoines !



*** Partage des salaires ou partage des revenus ?**

Un ménage de la catégorie professions libérales possède en moyenne cinq fois plus qu'un ménage de la catégorie cadres supérieurs. Celui-ci possède à son tour quatre fois plus qu'un ménage ouvrier. Mais l'écart entre le patrimoine moyen des professions libérales et celui des ouvriers est de 19.

L'écart des revenus salariaux de 1 à 4 (95 % des salariés en France touchent un traitement inférieur ou

égal à quatre fois le SMIC) est donc loin d'illustrer l'écart des biens et des richesses (1 à 19 et plus...)

Si l'on propose donc de partager les salaires en partageant l'emploi — et c'est bien ce que proposent le syndicat des chômeurs ou les Verts en France en limitant la compensation salariale à une fois et demie le SMIC ou deux fois dans le cadre de la réduction du temps de travail — on s'attaque donc aux catégories du bas de l'échelle de la répartition des richesses en

France. Et l'on risque fort de préserver par omission au moins les revenus du haut de l'échelle... Si l'on propose de partager les revenus — ce que proposent également les Verts et le syndicat des chômeurs sans donner beaucoup d'indications sur « comment s'y prendre » — c'est en premier à ceux dont les patrimoines sont supérieurs à ceux des salariés — cadres supérieurs compris — qu'il paraît logique de s'attaquer.

La proposition de limiter les compensations salariales au-dessus de deux fois n'a, dans ce cas, aucune utilité.

Les problèmes posés par un éventuel partage des revenus débouchent sur la refonte du système fiscal — vers un impôt proportionnel aux biens possédés — ou sur le contrôle des richesses fabuleuses accumulées par les ménages soumis à l'IGF (impôt sur la grande fortune), dont les fameux 141 cités par la revue *Investir*. Soyons précis : il s'agit alors de s'attaquer à ceux qui possèdent et dirigent économiquement et

le plus souvent politiquement ce pays.

On est loin des questions posées par le partage des salaires que proposent les Verts français et le syndicat des chômeurs de Maurice Pagat.

Cette méthode introduirait simplement une division au sein des salariés (tableau 2), qui représentent 74 % de la population active. Elle renforcera le poids de la pression fiscale déjà concentrée sur la catégorie des cadres supérieurs et les salaires les plus élevés des cadres moyens. Sans résultat sur l'imposante inégalité de répartition des richesses en France. Le seul résultat immédiat serait d'opposer des catégories de salariés qui auraient au contraire tout intérêt à s'unir pour arracher ensemble la diminution du temps de travail, l'embauche des chômeurs, la compensation de leurs salaires — qui ont déjà été sensiblement érodés ces dernières années — le maintien du pouvoir d'achat.

Et plutôt qu'une réduction des salaires au-dessus de deux fois le SMIC, c'est alors une hausse sensible de ceux qui sont au-dessous de cette barre qu'il faudra imposer.

Michel Morel

Salaires annuels nets moyens en fonction du SMIC des différentes catégories de salariés.		Proportion de la population active
ouvrier	1,37 X SMIC	32,5%
employé	1,44 X SMIC	17,5%
Contre-maître	2,26 X SMIC	2,3%
Cadres moyens	2,62 X SMIC	14,6%
Cadres supérieurs	4,23 X SMIC	7,7%

(selon les chiffres publiés dans les Données sociales INSEE 1984)



en 1984 au niveau national ; 45 demandes ont été déposées depuis le début de 1985. Tout compris : intérimaires comme personnel permanent des ETT.

— Un accord sur l'indemnité complémentaire maladie-accident (3 février 1983). Le montage administratif est complexe : nombre d'heures dans la même ETT, nombre d'heures dans la « profession ». Cette indemnité complémentaire s'accompagne d'un « délai de carence » durant les dix premiers jours de maladie : l'indemnité de 50 % de la journée de salaire n'est versée qu'à compter du onzième jour. La moyenne des missions est d'une semaine et demie... Au-delà de la mission, un organisme différent peut prendre en charge l'indemnité complémentaire, sous réserve de certaines conditions. Le tout est si compliqué que dans leur quasi-totalité les intérimaires ne l'utilisent pas. Quant aux risques de « discrimination » à l'encontre d'un délégué, ils reçoivent une réponse : « Au cas où le délégué syndical constaterait une détérioration de son activité (...) le chef d'entreprise lui communiquera sur sa demande les éléments d'information (...)

justifiant que cette détérioration ne résulte pas d'une « discrimination ». Voilà une belle garantie « contractuelle » ! Une commission nationale professionnelle paritaire serait créée. Elle pourrait être saisie des cas d'interprétation des textes et du conflit. A une seule condition (sic !) : que le patrons de l'ETT et le salarié intérimaire soient tous deux

d'accord pour saisir la commission.

Tout cela pourrait figurer dans un choix de textes d'humour noir ! Quel est donc l'objet de la convention collective à signer en décembre ?

Deux choses essentiellement.

D'une part, confirmer la totalité des accords que je viens d'énumérer. D'autre part, améliorer l'indemnisation-maladie en diminuant le délai de « carence » au-dessous des dix jours prévus. On sait par avance que les patrons sont prêts à lâcher sur ce point.

Quelle différence importante y a-t-il entre cela et l'accord présenté en novembre ?

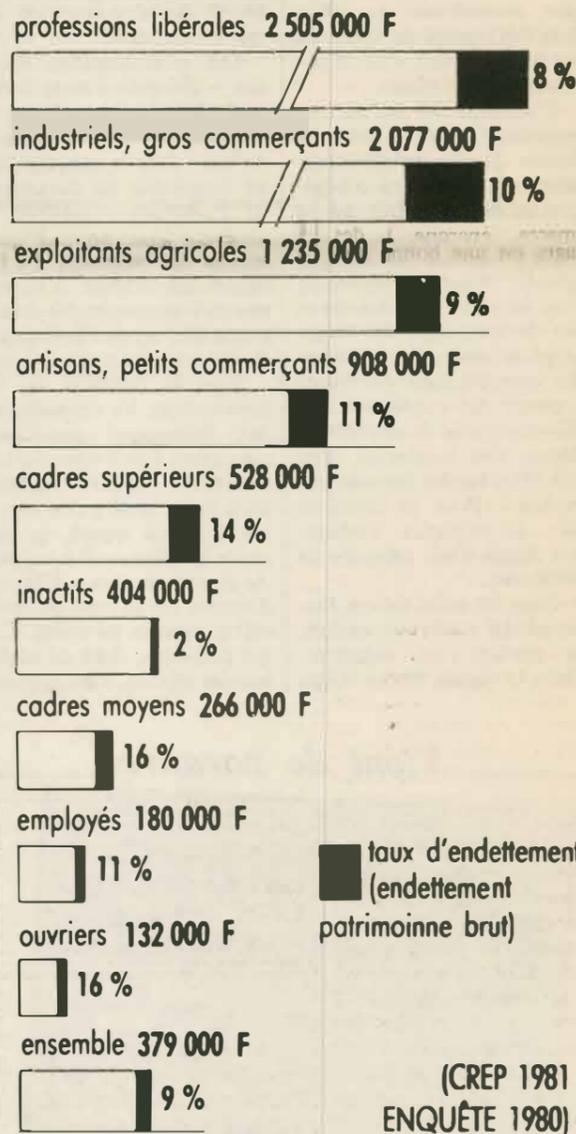
Le CNPF réclamait le droit d'utiliser des intérimaires pendant vingt-quatre mois. L'accord que les syndicats, sauf la CGT, s'approprient à signer limite la durée de ces missions à dix-huit mois. Précisons : les patrons d'ETT, dont 90 % des missions sont inférieures à un mois, ont toujours eu des demandes inférieures à celles du CNPF.

L'accord actuel n'accorde au CNPF que les trois quarts de ce qu'il demandait en décembre. Il reste à se demander s'il n'exigeait pas plus pour en obtenir justement les trois quarts... Comment des syndicalistes ouvriers peuvent-ils oublier que les patrons d'ETT sont de petits requins profitant du louage de main-d'œuvre ?

Propos recueillis par Pierre Rème



MONTANT MOYEN DU PATRIMOINE NET SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MÉNAGE



Hier et aujourd'hui

« Le contrat de travail à durée indéterminée redeviendra la base des relations de travail. » C'est la vingt-deuxième des cent dix propositions de François Mitterrand en 1981. « L'activité des entreprises de travail temporaire doit être interdite », affirmait le Projet socialiste (page 227). Paroles d'hier ? Certes. Mais la réalité de l'exploitation est toujours là aujourd'hui.

HOPITAUX-MANIPULATEURS RADIOS

Coordination nationale de la lutte

Une première coordination nationale des manipulateurs radios des hôpitaux s'est tenue à Lyon le week-end dernier. Ils organisent la lutte contre les décrets d'austérité du ministère qui suppriment les congés qui leur sont attribués pour compensation des dangers des rayons, auxquels ils sont quotidiennement soumis.

Deux cents personnes, venues de toute la France, représentant 48 hôpitaux, 18 CHR-CHU, ont fait le point à Lyon le 11 mai sur la lutte des manipulateurs radios des hôpitaux. Après un débat sur les différentes propositions en présence, la coordination nationale a choisi de lancer un appel à une journée de grève dans toute la France, le 29 mai prochain. Une manifestation aura lieu à Paris. Elle appuiera la délégation qui doit être reçue au ministère, rassemblant des délégués des régions en lutte, des syndicats, de l'association des manipulateurs radios.

L'austérité fait feu de tout bois dans la santé. C'est le 30 janvier dernier qu'une circulaire aux directeurs d'hôpitaux de monsieur Kervadoue annonçait la suppression des congés spéciaux des manipulateurs. Ceux-ci effectuent tous les jours dans les services de radiologie les radiographies auprès des malades. En compensation du risque encouru par exposition aux rayonnements, ils ont obtenu depuis très longtemps dans des luttes locales des « congés rayons ». Pour la première fois, le ministère s'attaque aux acquis d'une catégorie de personnel.

Dans les salles radios, l'information a très vite circulé, la riposte s'est organisée. Dans la région Rhône-Alpes

d'abord. A l'appel d'une intersyndicale CGT-CFDT-FO, une première assemblée départementale s'est tenue. Une journée de grève a eu lieu le 20 mars. Une coordination des salles radios réunissant des délégués des hôpitaux, soutenue par les syndicats, se met en place ; le même mouvement se développe dans d'autres régions. L'appel à la coordination nationale lancée par l'assemblée du Rhône a reçu un écho favorable. La représentativité de la réunion du 11 mai en témoigne.

Les revendications choisies — abrogation de la circulaire ministérielle, maintien et intégration des « congés rayons » dans le nouveau statut hospitalier en discussion au Parlement — mettent le doigt sur les responsabilités du gouvernement. La coordination du Rhône a commencé à rencontrer des députés du PCF et du PS. Il s'agit de faire reculer le ministère.

Sous la pression de la mobilisation, les orientations des fédérations syndicales sont mises à rude épreuve. La fédération CFDT, engluée dans la recherche des négociations, n'a trouvé qu'une chose à redire : « Il n'y a pas eu de concertation. » Elle est d'accord sur le fond du problème avec le ministère. Ce qui provoque, dans de nombreuses régions, l'indignation

des militants et des syndicats de la CFDT. La région CFDT Rhône-Alpes soutenait la coordination du 11 mai. La coordination régionale parisienne, devant la démission de sa fédération, s'est engagée à coorganiser la manifestation du 29 avec la fédération CGT. Tous les cégétistes présents à Lyon ont écrit à leur fédération pour lui demander de soutenir le mouvement.

La fédération FO, quant à

elle, n'apprécie guère l'auto-organisation. A Lyon, elle a proposé sous forme d'ultimatum une grève le 23. Cette proposition de division n'était même pas soutenue par tous ses militants. Elle « réserve » sa réponse pour le 29 !

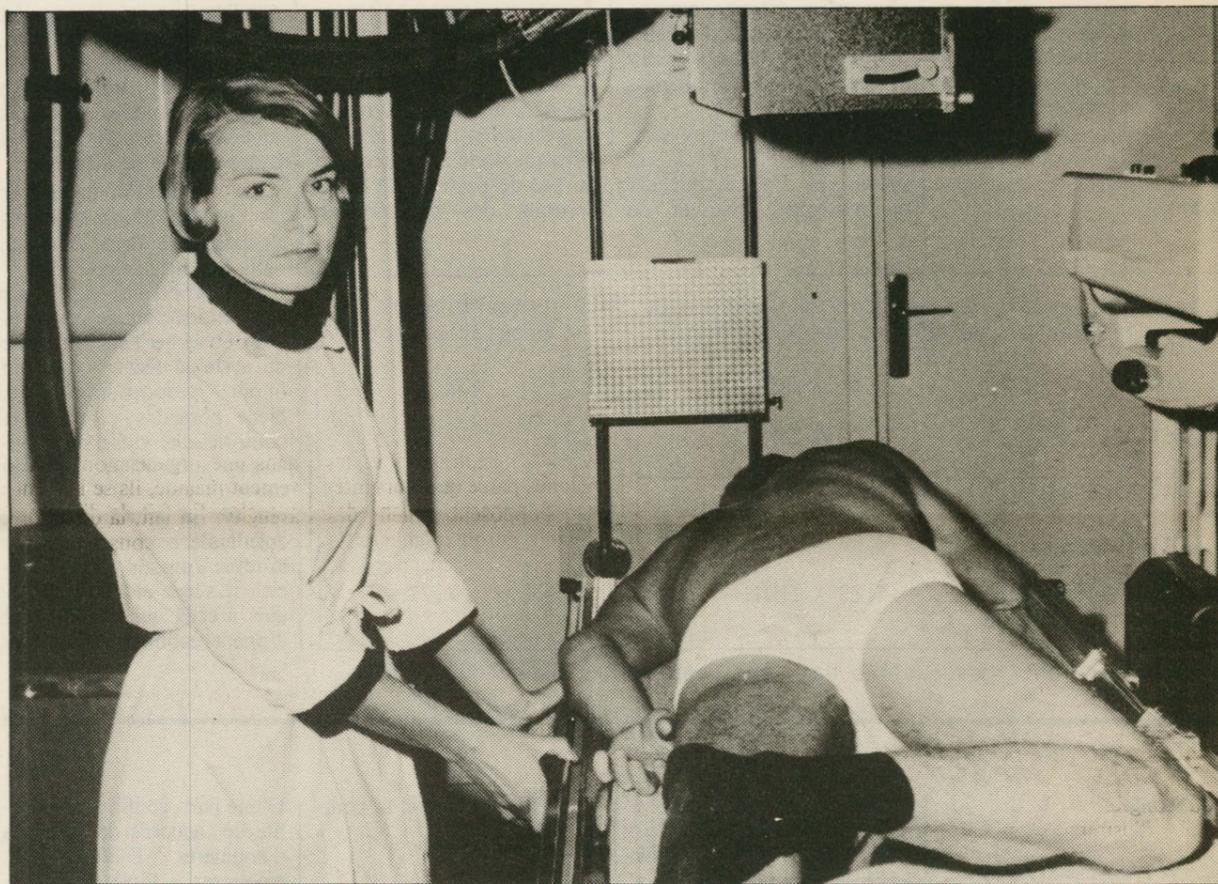
La fédération CGT, elle, a senti le vent tourner. Après avoir tenté d'orienter la mobilisation vers la négociation locale, cherchant à en faire

une opération maison, elle s'est fait représenter à Lyon. Après avoir parlé « journée d'action », elle a dû soutenir la décision de la coordination nationale d'appel à la grève du 29, reconnaître le cadre unitaire. Une orientation qui n'a pas été sans poser de problèmes à de nombreux militants CGT sur le terrain.

La préparation du 29 a déjà commencé sur la base du compte rendu de la coordination nationale de Lyon. Une

nouvelle coordination doit se tenir à Paris le 29 quand le ministère aura donné sa réponse. Dans les hôpitaux et les salles radios, tous les militants attachés à la défense des revendications, à l'unité de la mobilisation, seront les premiers pour mobiliser, faire respecter l'unité et les décisions de l'AG nationale de Lyon. Affaire à suivre.

Correspondant



LUTTE DES «FAISANT FONCTION D'INTERNES»

Grève victorieuse

L'augmentation du salaire de base des internes en médecine laissait de côté les « faisant fonction d'interne », qui font pourtant le même travail... Une grève victorieuse vient de remettre en cause cette discrimination.

Le mouvement de grève des « faisant fonction d'interne » (FFI) exerçant dans les hôpitaux généraux se termine victorieusement aussi discrètement qu'elle a commencé. En dehors de la presse professionnelle et d'un unique article du *Monde*, le silence des médias a été quasi total.

De quoi s'agissait-il ? Les FFI sont des médecins ayant terminé leurs sept années d'études médicales et préparant une spécialité (chirurgie, radiologie, etc.). En chirurgie,

ce sont exclusivement des étrangers, parmi eux des réfugiés politiques. Ils assurent le même travail que les internes de spécialité (nommés après concours) ou les internes de médecine générale (tous les étudiants en médecine à partir de la sixième année). Or leur salaire de base mensuel demeure à 3 913 francs. Indispensables à la bonne marche des hôpitaux généraux, ce sont véritablement les « soutiers » de leurs services de chirurgie. Depuis l'an der-

nier, le jeune interne de médecine générale débute à 5 500 francs par mois.

Après divers mouvements de grève courts et massifs, le gouvernement vient d'ailleurs d'augmenter les salaires de toutes les catégories d'internes. Seuls les FFI ont été ignorés. Il est facile de deviner pourquoi. Peu nombreux (deux à trois mille), sans statut, non organisés, vulnérables, l'administration a estimé qu'ils ne bougeraient pas. C'est donc avec un cynisme total qu'elle a décidé de ne pas leur appliquer la loi : en effet, le nouveau statut des internes en médecine et en pharmacie (décret du 2 septembre 1983) précise dans son article 24 que les FFI doivent être rémunérés après six mois de fonction comme les internes en médecine.

Spontanément, dans des dizaines d'hôpitaux géné-

raux, les FFI se sont mis en grève au début avril. Le mouvement a connu beaucoup de faiblesses : coordination difficile, manque d'expérience, modalités de grève différentes. Le ministère de la Santé vient de donner la directive aux DDASS et aux préfets de régler le problème à l'échelon local, en autorisant les directeurs d'hôpitaux à rémunérer les FFI récalcitrants comme les internes de médecine générale. Il ne voulait pas donner l'impression de capituler une nouvelle fois mais ne voulait pas non plus voir le mouvement s'étendre. Aucun budget supplémentaire ne semble cependant avoir été alloué.

Cette expérience de grève (victorieuse) était la première pour la plupart des FFI, notamment ceux qui viennent des pays de l'Est. Cette leçon laissera sans doute des traces.

J.-M. K.

Vient de paraître

Critique Communiste
revue mensuelle
de la Ligue Communiste Révolutionnaire
41
mai 85 14fr.

Sommaire

- Une alternative, pour 1986 et après...
- Pour une CFDT offensive
- Interview de trois dirigeants de la Fédération Russe
- Le mouvement ouvrier britannique après la défaite des mineurs
- Lutte ouvrière et le Nicaragua
- 50^e anniversaire de la Longue Marche : Mao et la construction de l'Armée rouge chinoise

Qu'est donc la CFDT ?

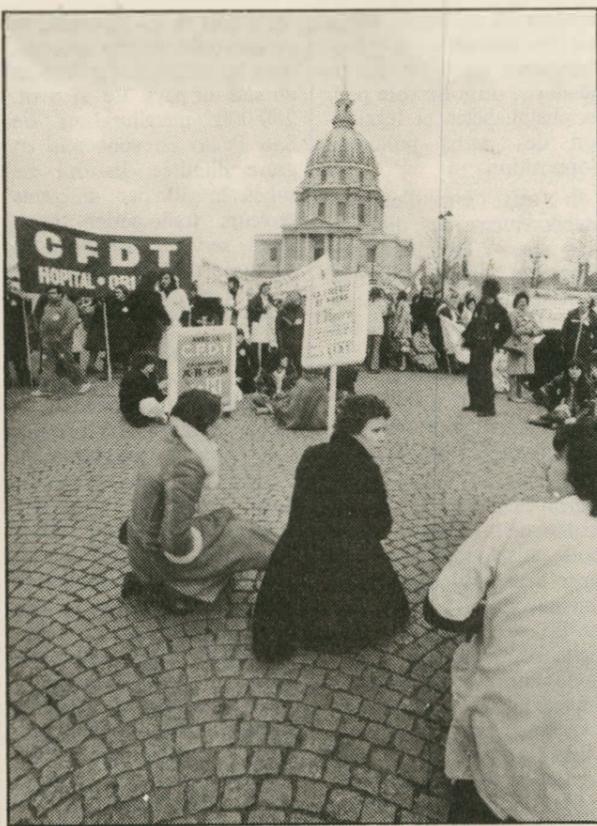
Edmond Maire a « marqué des points » au sein des couches dirigeantes de la confédération au CNC de fin avril. Mais en analysant de près l'orientation du « recentrage », elle apparaît pour une véritable politique, théorisée, de la collaboration de classes ; tournant le dos à toutes les options passées de la CFDT.

« Nous sommes dans une phase de déclin. » Edmond Maire, le 12 mai à RTL, a accusé le gouvernement : « On ne voit pas où se trouve l'esprit, le dynamisme. » Il lui demande donc une politique et des mesures de « relance économique ». S'agit-il d'une démarcation utile pour montrer un « durcissement » et une « indépendance » de la CFDT, juste au moment où les syndicats de base discutent de leurs votes pour le congrès de Bordeaux (du 11 au 15 juin) ? Ou bien est-ce une réelle prise de conscience de la nécessité de faire peser

l'avis des travailleurs face à la politique gouvernementale et contre les attaques patronales ?

Cette question est incontournable. Le rapport de dernière heure, « Ce que veut la CFDT », l'a abordée. L'entreprise, a-t-il rappelé, est un lieu de conflit-négociation entre la logique des travailleurs et celle des chefs d'entreprise. Mais tout cela reste fort ambigu : à l'inverse d'un club qui « défend » ses idées, un syndicat construit avant tout un rapport de forces. Qu'est donc la CFDT ?

En tant que syndicat ou-



vrier, elle ne peut chercher à marier les exploités et les exploités parce que leurs intérêts s'opposent. Bien des militants auront d'ailleurs lu dans ce sens certains passages du rapport.

Mais ils se trompent. Par

crainte de « faire des vagues » dans une organisation relativement malade, ils se laissent aveugler. En fait, la direction confédérale a consciemment abandonné, pour la plupart de ses membres, les tâches d'un syndicat ouvrier. Plus

d'un signe le montre. Les félicitations, par exemple, adressées à la CFDT par Raymond Barre et ses amis (voir ci-contre). Mais on peut aussi citer, entre autres, un article de Daniel Croquette, membre de la direction confédérale, publié dans la revue patronale *Dirigeant en mars* dernier : « Il est fondamental, écrit-il, que les deux logiques contradictoires demeurent. » Pourquoi, se demanderait-on, un syndicaliste veut-il que la logique patronale demeure. Une chose, en effet, est d'en constater l'existence, la subir, la contester. Autre chose est de vouloir qu'elle « demeure ». La réponse de ce dirigeant de la confédération est, sans détour, la même que celle du patronat moderniste : « Dans toute société, pouvoir et contre-pouvoir, présents ensemble, demeurent les meilleurs piliers de la démocratie et de l'efficacité. » Nous ne sommes plus dans une société de classes, disent, sous de multiples discours, les dirigeants de la confédération.

Et pas seulement J.-P. Jacquier, fer de lance de cette orientation. Y compris Edmond Maire en personne : « Reconnaître ces deux logiques, ces deux légitimités, écrit-il dans *Syndicalisme hebdo* du 2 mai, c'est un progrès nécessaire pour une

modernisation des entreprises. » Comme Daniel Croquette ! Bien sûr, plus « équilibré », Maire ajoute que « la modernisation des entreprises devrait être fondée sur des rapports sociaux qui permettent à chaque travailleur (...) d'exprimer son potentiel créatif ». Belle intention. Est-elle réalisable en respectant la logique des patrons ? La réponse est dans le même texte : « Nous en sommes venus à distinguer une fonction spécifique et nécessaire du chef d'entreprise (...) Nous n'agissons pas pour supprimer cette fonction, nous agissons pour réduire le pouvoir exorbitant que tirent de cette fonction les chefs d'entreprise. »

Quand une direction syndicale se réduit à vouloir moraliser le capitalisme, quand le gouvernement ne fait pas une bonne politique, que peut-elle faire ? S'appuyer sur la mobilisation, c'est risquer l'affrontement social, remettant en cause « la fonction des chefs d'entreprise ». L'enfer est au bout ! Faute d'action, il reste une seule voie : adresser des « appels » au CNPF ou des « demandes » au gouvernement. Vous avez entendu parler d'une priorité à l'action de masse et de classe ? C'est que vous avez une mauvaise oreille.

Pierre Rème

Barre félicite Maire

Des félicitations adressées par Raymond Barre à Edmond Maire ? A la veille du congrès de Bordeaux ? Cela illustrerait bien une fable de La Fontaine : un ours, pour chasser la mouche qui gênait son ami endormi, lance un pavé et brise la tête du vieil homme. On imagine, sans peine, l'effet que produirait aujourd'hui Raymond Barre attaquant l'opposition CFDT pour soutenir Edmond Maire. Un soutien foudroyant !

Mais Raymond Barre n'est pas bête. Il sait se montrer discret. Et sait aussi déléguer ses fonctions, y compris pour publier une interview dans *CFDT-Magazine* du mois de mai. Officiellement, donc, Raymond Barre ne dit rien. Seul Raymond Soubie parle. Raymond qui ? Pas Barre ! Soubie.

Précisons donc : Raymond Soubie, directeur de *Liaisons sociales*, conseiller de Barre quand il était Premier ministre ; et toujours conseiller de Barre aujourd'hui. Bref, un « porte-parole » dûment accrédité.

Et que dit donc, par personne interposée, R. Barre dans *CFDT-Magazine* ? « Un consensus nouveau, affirme-t-il, apparaît sur l'entreprise et l'utilité du profit (...) Pendant longtemps, les profits n'ont pas eu

bonne réputation dans l'esprit du public : ils étaient perçus (...) comme un détournement de bien commun. » Il ajoute : « L'employeur a besoin d'obtenir la confiance des organisations syndicales. »

Nous voilà bien ! Sentant le malaise, le journaliste s'interroge : « A court terme, cependant, la CFDT a perdu des adhérents. » Mais cela n'arrête pas Raymond Soubie-Barre : « Je ne suis pas pessimiste sur l'avenir du syndicalisme (...) On doit se poser la question : ce que fait la CFDT, est-ce utile pour le pays et l'avenir des relations sociales ? La démarche de la CFDT est novatrice et courageuse. »

Des propos nettement opposés à toute orientation de lutte de classe. Ce qui n'étonne pas de la part de Raymond Barre-Soubie. Ou Soubie-Barre, comme on voudra. En revanche, plus d'un militant sera étonné d'une telle convergence entre les idées de Barre et l'orientation défendue par la confédération : *CFDT-Magazine* n'a en effet pas un mot de critique. Il souligne plutôt que R. Soubie « a des idées originales ». La gêne de la rédaction se sent à un détail : le magazine ne signale pas les liens de Barre et de Soubie... Discretion ?

Sylvain Barbier

ANTONY

Une attaque contre les acquis sociaux

Fermeture le 14 mai de deux centres municipaux de planification ; licenciement sans préavis du personnel : voilà ce que vient d'annoncer le maire d'Antony (92), quelques jours seulement avant l'entrée en application de ces décisions.

A vrai dire, à Antony, la surprise n'est pas totale. Ces décisions n'interviennent pas dans un ciel serein. Elles font suite à une série déjà longue de mauvais coups perpétrés par ce même maire. Et quand on sait que celui-ci n'est autre que Devedjian, bien connu pour ses accointances avec l'extrême droite, on s'étonne encore moins.

Depuis son entrée en fonctions en 1983, on ne peut pas dire qu'il ait perdu du temps. A peine terminée la période des promesses électorales, où il affirmait que rien ne changerait avec la nouvelle équipe, il s'est empressé de passer à l'attaque contre les acquis sociaux. Il a commencé à les démanteler les uns après les autres. Les

licenciements se sont succédés à un rythme rapide : les médecins et l'infirmière du centre de santé, le psychiatre du centre de planification, puis tout récemment les animatrices du Planning familial.

Le mépris envers les femmes

Les fermetures se sont multipliées : tour à tour une maison de quartier, une MJC, des stages d'insertion pour les jeunes... Aujourd'hui, il parle également de fermer la crèche que gèrent en commun la municipalité et l'hôpital : une cinquantaine d'enfants à la rue et seize licenciements !

A chaque fermeture, l'ar-

gument est le même : « Pas assez rentable ! » Le sort du personnel licencié ? Pour Devedjian, ce n'est pas un problème, puisque ce sont surtout des femmes : elles seront bien mieux dans leurs foyers ! Et il n'hésite pas à faire étalage de ses convictions dans les termes les plus méprisants. Du côté des usagers, ce sont là aussi les femmes, et en particulier celles des couches les plus défavorisées, les principales victimes de cette politique. Les mineures et les femmes sans couverture sociale représentent plus de la moitié des utilisatrices des centres de planification, dont l'un est situé au milieu d'un grand ensemble à forte population d'immigrés et de familles en difficulté.

Une mobilisation immédiate

Pour ces femmes, la fermeture du centre signifie la fin de la gratuité, et donc la fin des consultations, des analyses, de la contraception, des dépistages, etc. On reconnaît

bien là, dans cette politique de ségrégation sociale, la griffe d'un émule de Le Pen !

Mais les usagers comme le personnel n'ont pas l'intention de se laisser faire : une mobilisation importante a commencé à se développer, et la lutte s'organise de façon très unitaire. Dès qu'ont été connues les menaces de fermeture de la crèche, les parents, le personnel et la section CFDT de l'hôpital se sont regroupés pour alerter l'ensemble des associations, des organisations politiques et syndicales, pour envoyer des communiqués à la presse et faire signer une pétition dans toute la ville. Et contre la décision de fermeture des centres de planification, la riposte s'est rapidement organisée, à l'initiative de la CFDT du centre hospitalier, du Planning familial et de l'Union des femmes françaises : manifestation en voitures, le 14 mai, avec concert d'avertisseurs, pour appeler la population à une journée d'action, le jour suivant.

Anne-Marie Granger

BRESIL

Les ratés d'une succession

Continuité institutionnelle et mobilisations sociales croissantes : telles sont les données de la situation au Brésil depuis la disparition, le 21 avril dernier, de Tancredo Neves.

La situation actuelle est la conséquence directe de la procédure viciée qui avait conduit Tancredo Neves à la présidence de la République, le 15 janvier dernier. Ces élections ont été réalisées au suffrage indirect et restreint, dans la continuité du régime d'exception mis en place par la dictature militaire en 1964, et contre la volonté manifestée haut et fort de l'immense majorité de la population. L'accession de Neves au pouvoir, bien plus encore que le résultat d'un vaste consensus populaire, seule image qu'a voulu en donner la presse en Europe, est le résultat d'un accord entre les notabilités de l'ancien régime, celles de l'opposition réformiste, représentée essentiellement par le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), et enfin de l'armée. Celle-ci conserve tous ses bastions au sein de l'administration et du secteur privé.

Rien d'étonnant donc si, Neves mort, le parti de la dictature, le Parti démocratique et social (PDS), revient au pouvoir par la petite porte, en la personne de José Sarney, désormais président. Ce tour de passe-passe a été facilité par le remarquable sens de la continuité dont avait fait preuve Neves. Il s'était appuyé sur l'Alliance démocratique,

une coalition formée par le PMDB et le Front libéral, constitué par des dissidents de la dernière heure du PDS. Pour ne froisser personne, Neves avait désigné son gouvernement essentiellement dans la droite du PMDB et dans le Front libéral, et avait choisi, comme vice-président, Sarney, dirigeant du PDS de 1979 à juin 1984, et fidèle serviteur du régime pendant vingt ans.

Même remarquable absence de heurts en ce qui concerne le programme politique et économique : les vieilles recettes monétaristes, en application des directives du FMI, vont connaître une nouvelle jeunesse. Sarney n'a eu qu'à mettre ses pas dans les traces de son prédécesseur : dès le 15 mars, une coupure de 10 % était effectuée dans les dépenses publiques. Et la reprise des négociations avec le FMI (interrompues en février) étaient annoncées pour la première semaine de mai.

Sur le plan institutionnel, la plus grande prudence est également de mise. Le 9 mai, une série de retouches ont été apportées à la Constitution : principe de l'élection au suffrage universel direct du président de la République et des maires des communes des capitales régionales, jusqu'alors nommés par les gou-

verneurs de province ; abolition des institutions d'exception mises en place par la dictature ; droit de vote pour les analphabètes et légalisation des partis politiques d'opposition.

Il s'agit donc d'un réel rétablissement des libertés, mais aussi d'une façon de gagner du temps et d'éviter de poser la question du régime : le calendrier prévu par Neves est maintenu, et l'Assemblée constituante ne doit être élue qu'en 1986, avec des compétences limitées.

Seulement, il n'est pas acquis d'avance que Sarney pourra facilement assurer la stabilité de la transition bourgeoise en s'appuyant sur l'Alliance démocratique, rôle qui était dévolu à Tancredo Neves. En effet, pendant la campagne électorale, une propagande massive a construit l'image d'un Neves artisan du changement, en vue de consolider le consensus le plus large possible. Il est probable qu'avec Sarney, qui symbolise la continuité avec le régime précédent, la majorité de la population se sentira flouée. Le tour de passe-passe ne satisfera pas son immense attente dont ont témoigné les manifestations de l'an dernier pour les élections directes.

De la même manière, avec une inflation de 250 % qui détériore de manière continue le pouvoir d'achat des travailleurs, et une crise économique qui s'aggrave et creuse encore les inégalités sociales, la politique d'austérité commence à susciter une polarisation accrue des mouvements sociaux.

Depuis le début de l'année,

les grèves et les mouvements revendicatifs se sont succédés, dans les différentes industries du sud du pays. Le 11 avril, 250 000 métallurgistes de Sao Paulo se sont mis en grève illimitée. Ils ont été suivis le 30 par différents secteurs : trafic aérien, transports, services, menaçant de paralyser tout le triangle de l'« ABC », la banlieue ouvrière de Sao Paulo.

Ces luttes s'articulent autour de deux exigences centrales : diminution du temps de travail, de 48 heures à 40 heures, et augmentation des salaires. Ces revendications montrent qu'aujourd'hui les travailleurs brésiliens refusent le pacte social. Le Conclat, regroupement de syndicats qui campent sur des positions réformistes, celles du PMDB et du Parti communiste, a été battu aux élections syndicales à plusieurs reprises, dans les banques, dans la métallurgie à San Leopoldo RS, dans la sidérurgie à Contagem dans le Minas Gerais, etc. Ces élections ont été remportées par la Centrale unique des travailleurs (CUT), c'est-à-dire par les syndicats qui défendent des positions combatives.

L'enjeu principal aujourd'hui, ce que défend le Parti des travailleurs dont l'audience augmente au travers de ces grèves, c'est de parvenir à une centralisation des luttes pour avancer une politique alternative à l'austérité du gouvernement, et pour relayer une campagne de masse pour une Assemblée constituante immédiate et démocratique.

Sophie Joanny

RFA

Victoire régionale du SPD

Les élections régionales de Rhénanie-Westphalie marquent un lourd recul pour Helmut Kohl. Le parti du chancelier allemand, le CDU, n'a rassemblé que 36 % des voix dans une région représentant le tiers du corps électoral allemand, soit un recul de 7 %.

Malgré l'engagement personnel d'Helmut Kohl derrière le candidat chrétien-démocrate, ce dernier n'a pu endiguer la poussée du SPD. Les sociaux-démocrates réussissent le score de 53 % avec une majorité absolue de sièges, ce qui représente un score historique et un succès personnel pour Johannes Rau. Le SPD voit confirmée pour lui la possibilité d'une victoire aux élections de 1987.

Le land de Rhénanie-Westphalie a sur son territoire la région industrielle de la Rhur, touchée par la crise. Aussi faut-il interpréter ces résultats électoraux comme la volonté de désaveu de la politique économique du gouvernement. Les chiffres officiels font état de 2,3 millions de chômeurs, ce qui est un record.

Il faut noter par ailleurs que si le Parti libéral (FPD) réussit à être représenté au Parlement régional, les Verts, en légère progression, n'ont pas dépassé la barre des 5 % et n'ont pas de représentation.

J.-J. L.

Manifestation syndicale



sion sur les salaires pour ramener l'inflation de 8,1 % à 3 % cette année. A quatre mois des élections législatives, ce conflit qui coûte plus d'un milliard de francs par jour au commerce extérieur est une épine dans le pied des sociaux-démocrates.

La question est de savoir quelle sera l'attitude des autres secteurs de la classe ouvrière. La centrale syndicale LO n'a, pour l'instant, pas donné le signe d'un soutien effectif aux fonctionnaires.

Après celle qu'a connue le Danemark, la grève des fonctionnaires suédois met un peu plus à mal l'image idyllique de ces pays où les luttes de classes auraient disparu.

J.-J. L.



Olof Palme

ITALIE

Le PCI ne transforme pas l'essai

Quarante-quatre millions d'électeurs italiens étaient appelés à voter dans les quinze régions concernées par les élections régionales et municipales des 12 et 13 mai. La participation a été très importante puisque plus de 89 % des électeurs se sont rendus aux urnes.

L'enjeu de ce scrutin dépassait le cadre régional. Le PCI y voyait l'occasion de confirmer le « sorpasso », ce fameux dépassement de l'adversaire démocrate-chrétien. Lors des dernières élections européennes, le PCI franchissait ce pas historique en devenant la première formation politique italienne. Mais d'aucuns y voyaient les conséquences de l'« effet Berlinguer ». Le décès au cours de la campagne du leader du PCI, dont l'image de marque était très forte, pouvait, selon certains, avoir donné le petit coup de pouce nécessaire.

Le PCI est revenu en arrière à 30 % des voix, soit son plus mauvais score depuis 1972. La coalition gouvernementale a recueilli 60 % des voix. En son sein, la Démocratie-chrétienne et le PSI améliorent leur score aux européennes, le PSI atteignant même un record avec 13,7 % des suffrages.

Nos camarades de la LCR italienne avaient signé un accord avec Democrazia proletaria, comme cela avait été le cas en juin 1983. Les listes communes se présentaient sous le sigle DP. Elles ont recueilli 1,5 % des voix, ce qui permet de passer de trois à neuf élus dans les quinze régions.

J.-J. L.

SUEDE

80 000 fonctionnaires lock-outés

La grève entamée depuis le 1^{er} mai, par 20 000 fonctionnaires suédois, vient de connaître un tournant avec la décision de lock-out prise par le gouvernement du social-démocrate Olof Palme.

Cette mesure touche 80 000 employés de la fonction publique, ce qui est sans précédent dans l'histoire des conflits sociaux en Suède. Même lors de la grève de dix jours suivie en 1980 par 800 000 travailleurs du privé et du public, une telle décision n'avait pas été prise.

Le syndicat des fonctionnaires TCO-S demande une augmentation des salaires de 3,1 % pour 1984 et 1985. ce qui bat en brèche la politique d'austérité de Palme. Le gouvernement a décidé d'exercer une pres-



Shoah: contre l'oubli des camps de la mort

Il faut prendre le temps nécessaire pour aller voir ces neuf heures et demie de film, quelque fois fastidieuses, souvent pénibles à supporter pour l'horreur qui est exposée dans les moindres détails, parfois irritantes par l'insistance du réalisateur à aller au bout de sa démarche. Les tristement célèbres noms de Treblinka et Auschwitz nous rappellent jusqu'où peut mener l'application des « théories » raciales inhérentes, aujourd'hui encore, aux mouvements fascistes. Les chambres à gaz n'ont pu exister que dans des circonstances historiques extraordinaires. « Shoah » ne se contente pas d'affirmer qu'il nous faut ne pas oublier. Plus que jamais nous devons rester vigilants et mobilisés à l'heure de la résurgence hideuse des thèmes racistes de l'extrême droite.

Le film de Lanzmann, *Shoah*, se construit essentiellement autour d'interviews des différents témoins encore vivants de ce que les nazis ont appelé la « solution finale ». C'est-à-dire l'extermination en masse, planifiée et industrielle, des populations juives européennes, particulièrement celles d'Europe centrale, centre du monde juif pendant des siècles.

Parole est donnée longuement aux quelques survivants juifs, très peu nombreux, des camps d'extermination. Tous avaient été choisis dès leur arrivée pour les différents « travaux » (coiffure, fonctionnement des crématoires, Sonderkommando, etc.). Témoignages accablants, souvent poignants, où l'horreur est omniprésente.

Une longue enquête

Le réalisateur réussit, souvent par la ruse, à filmer quelques Allemands, membres des SS ou de la police à l'époque, dont un gardien de Treblinka qui apparemment ne semble guère renier ce qu'il a fait.

Mais il ne saurait en rester là. Lanzmann enquête longuement parmi la population polonaise (c'est en Pologne que se trouvaient les camps d'extermination) avoisinante de Treblinka ou Chelmno où furent gazées plus de 400 000 personnes dans des camions. Lanzmann veut comprendre les raisons de la passivité ou de l'indifférence que la plupart des paysans polonais interrogés manifestaient au moment du massacre. Il a réussi à faire parler un des conducteurs des trains qui menaient des milliers de personnes à la mort.

Un historien juif américain expose plusieurs documents de l'administration hitlé-

rienne, marquant à quel point le génocide des juifs était bureaucratisé. En fin de film se trouve un bouleversant témoignage d'un résistant polonais, non juif, sur l'insurrection du ghetto de Varsovie.

L'inférieure machine

Lanzmann a su éviter toute forme de « voyeurisme » malsain : ni photos ni films de l'époque (il en existe d'ailleurs fort peu), telles les sinistres images de *Nuit et brouillard* que nous avons encore en tête. Pas de discours larmoyant, ou d'insistance sur les aspects les plus atroces. Le réalisateur laisse parler ces témoins, quitte à les bousculer tout en filmant leur bouleversement. Il pousse chacun jusqu'au bout de ce qu'il a vu et vécu.

Plusieurs séquences montrent ce qu'il reste de ces terribles camps qui, sauf Auschwitz, furent rasés par les nazis eux-mêmes avant la fin de la guerre. Reviennent souvent les longs défilés de ces trains, qui n'ont d'ailleurs pas été détruits, évoquant l'effroyable périple, parfois à travers toute l'Europe, de millions de personnes à destination des chambres à gaz.

La démarche du réalisateur n'est pas tellement d'expliquer les raisons d'un massacre aussi massif. Lanzmann tient à disséquer le fonctionnement, à comprendre le comment de cette bureaucratie à tuer. Jusque dans le moindre détail, il veut savoir ce qui s'est passé, où a mené l'édification de la barbarie.

Où se trouvait tel charnier et comment fut construit tel four crématoire, par où s'y rendait-on ? Par qui étaient « déchargés » les trains et qui les conduisit ? Quelle était l'entreprise qui fabriquait spécialement les « ca-



Allez voir le film de Claude Lanzmann, « Shoah », malheureusement distribué uniquement dans les salles parisiennes pour l'instant.

mions de la mort » de Krumnof (entreprise qui existe toujours) ? Quels étaient les horaires des trains et comment s'inscrivaient-ils dans le trafic ferroviaire ? Lanzmann démonte sous nos yeux pièce par pièce l'inférieure machinerie créée par les nazis.

L'extermination des populations juives, pratiquée grâce à une monstrueuse infrastructure de réseaux ferroviaires et de camps spécifiques (sans compter la production du gaz zyklon) débute en 1941, bien après les premiers camps de concentration hitlériens.

La fonction de ces camps n'était pas l'exploitation la plus sauvage de la force de travail pour l'effort de guerre allemand. L'extermination de milliers de personnes dans les chambres à gaz (à Auschwitz, certaines pouvaient contenir trois mille corps) débutait dès la sortie des trains, et durait deux heures de temps. Tout était fait pour que les malheureux ne sachent pas ce qui les attendait, jusqu'au dernier moment.

L'aboutissement des théories

Treblinka, Auschwitz-Birkenau, Sobibor, Belzec, Chelmno et d'autres sont l'aboutissement logique des théories nazies sur l'inégalité

des races et la supériorité de certaines sur d'autres.

C'est bien dans le racisme et la haine raciale, qui ont pu s'exprimer dans des circonstances historiques de guerre, présumant l'écrasement du mouvement ouvrier, qu'il faut expliquer l'existence de ces usines de la mort. Lanzmann a bâti son film sur l'aspect « original » de ce phénomène « nouveau » dans l'Histoire. Pour des raisons raciales, et non pour la répression politique ou l'exploitation sauvage qu'ils ont par ailleurs perpétrée, les nazis ont inventé, innové, débordé d'imagination, structuré, planifié et organisé industriellement une effroyable machine à tuer, unique dans son fonctionnement et sa raison d'être.

Shoah est avant tout un film historique, mais aussi une formidable plaidoirie antiraciste. Malgré sa longueur, il faut aller voir ce film. Car derrière les délires pseudo-scientifiques du GRECE — pour ne citer que lui — sur l'inégalité biologique des races, se profile l'ombre d'Auschwitz. Car derrière chaque crime raciste, derrière les campagnes anti-immigrés de Le Pen, la barbarie la plus sauvage pointe son sale museau. *Shoah* nous affirme que nous ne pouvons oublier ce qui s'est passé. A nous de veiller à ce que cela ne se reproduise jamais plus.

Jean Villain



☆ **Dimanche** 19 h (A2), *Et la vie continue*, série de Dino Risi, avec V. Lisi et J.-P. Marielle. Chronique d'une famille italienne de 1945 à 1975, ou la suprématie d'un feuilleton télé italien sur Dallas ou Chateaufort ! Une façon réaliste et non dénuée d'humour de vivre ces trente ans qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale. 20 h 35 (TF1), *le Messa-*

ger, de Joseph Losey, avec J. Christie et A. Bates. Un superbe film, sorte de conte de fées initiatique pour un adolescent qui va servir de lien entre une aristocrate et son métayer, et découvrir simultanément (selon la juste expression de Pascal Merigeau) les exigences de l'amour et le sens des notions de classe et de pouvoir. 22 h 30 (FR3), *Notre pain*

quotidien, de King Vidor. A l'heure du retour du cinéma américain sur le monde paysan, il va être intéressant de revoir ce film phare des années trente, l'un des plus passionnants plaidoyers jamais réalisés à l'écran pour défendre et illustrer le New Deal. (Sur ce film superbe et sur l'œuvre de Vidor, on peut utilement se reporter aux deux numéros exceptionnels que lui avait consacrés la revue *Positif*, n°s 161 et 163 de septembre et novembre 1974.)

☆ **Lundi** 20 h 35 (TF1), *Quand passent les cigognes*, de M. Kalatozov, avec T. Samoilova. Palme d'Or à Cannes en 1958, ce film est un produit typique de l'académisme lacrymal et nationa-

liste du cinéma soviétique des années d'après-guerre (Dovjenco mis à part !). Il faudra attendre les années soixante-dix pour que les films des N. Mikhalkov, A. Tarkovski, S. Paradjanov, O. Iosseliani, A. Mikhalkov-Kontchalovski, G. Panfilov, confirment le renouveau d'un cinéma né en octobre 1917, et chloroformé pendant près d'un demi-siècle.

20 h 35 (FR3), *les Tontons flingueurs*, de G. Lautner. Pochade policière assez drôle grâce aux savoureuses compositions des seconds rôles (B. Blier, J. Lefebvre, et surtout F. Blanche).

☆ **Mardi** 20 h 35 (FR3), « Dernière séance » consacrée au roi incontesté de ce

que les Anglo-Saxons appellent l'« underplaying » (ou l'art de jouer en en faisant le moins possible) : mister « Bob » Mitchum. *La Sorcière blanche*, d'Henry Hathaway est à peu près nul... et il manqua juste un metteur en scène de génie (Ford par exemple) pour faire de ce film étrange qu'est *les Combattants de la nuit*, un chef-d'œuvre. En tout cas, cet épisode de la lutte des républicains irlandais, à une époque où l'Allemagne nazie aidait le mouvement irlandais dans sa lutte contre l'impérialisme britannique, est une curiosité à découvrir.

☆ **Jeudi** 20 h 35 (A2), *Family Rock*, de J. Pinheiro. Premier film sympa d'un ex-réalisateur de films publi-

citaires, *Family Rock* conte tendrement la ballade d'une famille partie sur les routes après avoir racheté un commerce forain itinérant.

20 h 35 (FR3), *la Perle de la couronne*, film polonais de Kazimierz Kutz. Il avait représenté son pays au Festival de Cannes en 1972. Ce film, qui retrace une grève de mineurs en Silésie, avant-guerre, est traité dans un style académique et néo-stalinien qui le rend parfois ennuyeux et stéréotypé, malgré l'intérêt du sujet et le lyrisme de quelques beaux plans.

☆ **Vendredi** 23 h (A2), deuxième partie de *Petit à petit* de Jean Rouch (« l'Afrique sur Seine »).

Michel Laszlo

NICARAGUA

La guerre économique

L'embargo décrété par Reagan le 1^{er} mai contre le Nicaragua n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel serein : cela fait quatre ans que les Etats-Unis cherchent à étrangler l'économie nicaraguayenne. Mais il va aiguïser gravement les difficultés engendrées par cette guerre.

En 1981, Reagan coupe l'aide alimentaire au Nicaragua. Depuis 1982, sous la pression des Etats-Unis, les banques privées et le Fonds monétaire international (FMI) boycottent le Nicaragua. Les banques de développement (Banque mondiale, Banque interaméricaine de développement), réduisent drastiquement leurs crédits. Ainsi, pour le troisième projet éducatif, comprenant 35 noyaux éducatifs ruraux, le financement, de 75 millions de dollars, avait été sollicité auprès de la Banque mondiale. Ces fonds ont été refusés.

Un blocus déguisé

Mêmes blocages dans les échanges bilatéraux : en 1983, Reagan supprime la quasi-totalité des quotas d'exportation de sucre du Nicaragua, et interdit les achats de viande sous des prétextes sanitaires.

En outre, diverses mesures de rétorsion freinent l'importation par le Nicaragua de pièces détachées et de matières premières. La fermeture des consulats sur tout le territoire des Etats-Unis oblige tous les documents d'importation à transiter par l'ambassade à Washington.

Mais surtout, c'est un blocus commercial virtuel que les Etats-Unis entretiennent autour du Nicaragua, en tentant de l'empêcher de commercer également avec les autres pays. En 1984, le minage des ports par la CIA cherche à dissuader tout navire étranger d'approcher, tout navire nicaraguayen de sortir, renforçant les manœuvres navales d'intimidation, permanentes au large des côtes. Et le FMI fait pression sur le Mexique pour qu'il cesse de fournir du pétrole au Nicaragua... Résultat

de tout cela, le manque de pièces détachées et de matières premières condamne plusieurs dizaines d'entreprises à la fermeture, menaçant des centaines de travailleurs de chômage technique. Le minage des ports compromet un certain nombre de récoltes, car des insecticides importés n'arrivent pas à temps.

Une économie de résistance

Cependant, le peuple nicaraguayen ne reste pas passif devant ces attaques : chacune d'elles est l'occasion pour le FSLN, pour les organisations de masse, d'affirmer plus clairement les choix stratégiques de transformation économique et sociale.

En 1981, le Midinra (ministère de l'Agriculture) met en œuvre le Programme alimentaire national, destiné à promouvoir les cultures vivrières, au travers du développement des coopératives et de la réforme agraire, afin de parvenir à l'autonomie alimentaire du pays.

Un des axes du secteur public de l'économie est la construction d'installations géothermiques et hydroélectriques, afin d'assurer l'indépendance énergétique. Dans les entreprises, la Centrale sandiniste des travailleurs (CST) développe une mobilisation autour du mouvement des « innovateurs », consistant à trouver toutes les recettes possibles pour faire fonctionner, au moindre coût, les machines, malgré l'absence des pièces détachées nord-américaines. Et surtout, le plan à long terme de restructuration de l'industrie prévoit de la réorienter vers une meilleure mise en valeur des ressources agricoles du pays, et donc une moindre dépendance.

Bien sûr, tous ces efforts ne peuvent pas



Atelier de réparation de machines agricoles, à San Miguelito. Le poteau en bois est un palan pour soulever les moteurs des engins en réparation.

Pour des brigades de solidarité

Des brigades de solidarité sont à nouveau organisées cet été au Nicaragua. Pour la quatrième année consécutive, des militants et militantes français se joindront à leurs camarades des autres pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine pour témoigner de leur solidarité avec la révolution nicaraguayenne.

L'expression de la solidarité internationale doit être à la mesure des enjeux que constitue l'ampleur de l'offensive contre-révolutionnaire contre le Nicaragua. Les brigades de solidarité démontrent ainsi que le Nicaragua ne doit pas rester seul face à la véritable guerre qui est déclenchée contre lui.

Les projets présentés cet été par le Comité de solidarité avec le Nicaragua (CSN) concernent la construction d'écoles dans le cadre d'une activité de coopération internationale, et la participation à des chantiers en liaison avec le ministère de la Construction dans les « zones de relogement » situées près des régions frontalières.

L'expérience des dernières années a largement prouvé la portée de l'intérêt des brigades de solidarité. Pour des centaines de militants, cela représente le contact direct avec une révolution en marche, l'observation sur le terrain de ce que veut dire

le fantastique développement du mouvement de masse au Nicaragua.

Les brigades de solidarité sont aussi un levier pour le développement en France du mouvement de solidarité. Cette année, chaque brigade constituée doit collecter un montant de mille dollars afin de recueillir les sommes nécessaires au bon fonctionnement sur place des projets. La collecte de ces sommes est l'occasion d'un travail d'information et de conviction autour de la réalité nicaraguayenne. C'est notamment le moyen d'agir en direction du mouvement ouvrier organisé pour qu'il s'engage au maximum dans la solidarité concrète avec le Nicaragua.

Le retour des brigades de solidarité, c'est le retour de centaines de témoins qui contribuent à multiplier les efforts d'information sur la réalité de la révolution nicaraguayenne.

La persévérance avec laquelle le FSLN continue, malgré les difficultés causées par la guerre, à accueillir les brigades de solidarité est une marque incontestable de l'originalité de la révolution nicaraguayenne. Voilà une révolution qui a six ans d'existence et qui continue d'accueillir des militants de la solidarité de tous les pays du monde. Sachons agir à la mesure de cet exemple d'internationalisme !

J.-C. B.

donner des résultats immédiats. Mais le Nicaragua s'est déjà relativement mis à l'abri des conséquences d'un embargo, pour certaines productions.

Du temps de Somoza, le Nicaragua achetait 40 % de ses importations aux Etats-Unis et leur vendait 40 % de ses exportations. A la veille de l'embargo, les chiffres ne sont plus que de 16 et 15 %. Sur ce total, les marchés d'agro-exportation, qui représentent 60 % des sources de devises, ont réussi la meilleure diversification : une partie du sucre a pu être vendue en Algérie et au Moyen-Orient — même si les cours inférieurs ont causé une perte annuelle de 12 millions de dollars. Et surtout, le café et le coton, dont 1 % seulement était exporté aux Etats-Unis, sont pratiquement hors d'atteinte de l'embargo.

Des difficultés accrues

Il n'en reste pas moins que l'embargo va demander des efforts accrus à la population nicaraguayenne, et que certains secteurs de l'économie vont être particulièrement touchés.

Car désormais tout est clair : il n'y aura plus aucun échange commercial entre les Etats-Unis et le Nicaragua. Aucun avion, aucun bateau ne pourra transiter par les Etats-Unis.

Mais cela signifie aussi que le Nicaragua disposera de plus de dollars pour acheter des fournitures ailleurs. Cela signifie encore la

paralysie pour toutes les entreprises qui continuent à dépendre de la technologie nord-américaine et ne pourront plus se procurer de pièces détachées. Cela concerne les fabriques de textile, d'huile, les centrales électriques, mais aussi les fabriques de médicaments. Or, le Nicaragua en manque dramatiquement, ce qui a pour effet de ralentir les programmes de santé mis en œuvre dans tout le pays. D'autant plus que les programmes des organismes internationaux où les Etats-Unis ont une quelconque participation, comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), vont probablement se trouver compromis. C'est donc bien directement les conquêtes essentielles de la révolution que Reagan veut atteindre.

Tout cet arsenal a un but directement politique. Car le secteur privé doit pâtir lui aussi de l'embargo. Or, on ne peut pas supposer que Reagan veuille un seul instant nuire aux capitalistes nicaraguayens. Par contre, comment ne pas voir qu'il veut surtout alimenter leur opposition, passive ou active, à la révolution ?

La solidarité avec la révolution sandiniste est donc plus que jamais un mot d'ordre concret : des brigades de solidarité doivent partir cet été réaliser une petite partie du projet de construction d'école bloqué par la Banque mondiale. Et la campagne « Un bateau pour la survie du Nicaragua », lancée par les organisations de solidarité européennes, est une réponse directe à l'embargo.

Sophie Joanny